



Agence DIAPASO – Estelle GRANET
168 rue de Wazemmes, 59000 Lille
Tél.03 61 92 97 13 – Port. 06 73 51 45 60
Courriel : contact@diapaso.fr

Ville d'Aubervilliers

Diagnostic social partagé des quartiers

Quartier Paul Bert

Mars 2010

SOMMAIRE

DEROULEMENT DE LA DEMARCHE

<i>Engagement des partenaires</i>	4
<i>Consultation des habitants</i>	5

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SECTEUR

<i>Évolution démographique du secteur</i>	7
<i>Les projets en cours</i>	9

RELATIONS SOCIALES ET VIE DE QUARTIER

<i>Une perception positive de la situation du quartier</i>	10
<i>Mais un lien social assez lâche</i>	11
<i>Plusieurs freins au développement d'une dynamique de quartier</i>	13
<i>Mais des raisons d'espérer</i>	15
<i>Orientations et pistes d'action</i>	16

LOGEMENT ET CADRE DE VIE

<i>Caractéristiques du parc de logements</i>	17
<i>Évolution du quartier et perception du cadre de vie</i>	23
<i>Orientation et pistes d'action</i>	25

EDUCATION ET FORMATION

<i>Parentalité et difficultés éducatives</i>	27
<i>Scolarité et soutien scolaire</i>	29
<i>Accès aux loisirs et à la culture</i>	32
<i>Orientations et pistes d'action</i>	33

PAUVRETE, EMPLOI ET INSERTION

<i>Niveaux de vie et inégalités de revenus</i>	35
<i>Accès à l'emploi et développement économique</i>	37
<i>Orientations et pistes d'action</i>	43

DEROULEMENT DE LA DEMARCHE

Le quartier Paul-Bert devait à l'origine être travaillé dans une échelle secteur l'associant au quartier Centre-Ville / Victor-Hugo. La démarche a d'ailleurs été initiée en ce sens et la phase de construction des questionnements a réuni les partenaires intervenant sur les deux territoires. Le choix consistant à isoler les deux quartiers a été pris, en accord avec le service Vie des Quartiers, à l'issue de la phase de consultation des habitants, et ce sur la base de deux constats :

- D'une part, les forts contrastes en matière de mobilisation des habitants. La phase de consultation n'a sur le quartier Centre-ville / Victor Hugo permis de recueillir que très peu d'éléments alors que les données disponibles sur Paul-Bert se sont avérées riches et variées.
- Comme sur le secteur Sud, où les mêmes contrastes s'observent entre Villette-Quatre Chemins et F.Gémier-S.Carnot-République, nous aurions pu faire le choix de maintenir un cheminement conjoint des deux quartiers. Toutefois, alors que ce choix était, sur le Sud, rendu cohérent par la redéfinition des territoires d'intervention de la démarche quartier, il n'a pas semblé pertinent dans le cas des quartiers Paul Bert et Centre-Ville / Victor-Hugo. En effet, alors que Paul Bert est susceptible d'intégrer le secteur Sud, Centre-Ville / Victor-Hugo, au contraire, rejoindrait le secteur Centre-Ouest, avec Landy-Marcieux-La Plaine et Pressensé.

1. Étapes de mise en œuvre

Comme sur l'ensemble de la ville, la démarche s'est décomposée en plusieurs étapes :

- Une phase d'état des lieux du quartier : Avant que ne démarre la mission d'accompagnement, la coordonnatrice de quartier a réalisé un état des lieux consistant en un cadrage général du contexte social et urbain (données démographiques et sociales, logement, tissu économique et commercial), une mise à plat des projets développés à l'échelle du quartier, une présentation des ressources en termes d'équipements et de services et une pré-analyse de la dynamique partenariale à l'œuvre. Les partenaires ont été associés à la production de cet état des lieux qui a été enrichi, après le démarrage de la mission d'accompagnement, par le croisement de données capitalisées (éléments issus d'autres travaux d'observation du territoire, de séminaires et groupes de travail, de discussions avec les coordonnateurs, etc)
- Une phase d'élaboration des questionnements à mettre en discussion avec les habitants : Le groupe partenarial a ensuite été appelé à co-produire, sur la base de l'état des lieux enrichi, les principaux questionnements susceptibles de guider la consultation des habitants. Il s'agissait d'aller confronter les problématiques pressenties par les professionnels aux réalités vécues par la population et de faire remonter des besoins et des propositions pour y répondre. L'élaboration des questionnements a donné lieu à la production d'une grille d'entretien, fil directeur pour l'animation des groupes d'habitants. Cette phase s'est clôturée par un séminaire de formation et de mise en commun de techniques d'animation. Autour des coordonnateurs de quartier, une dizaine de partenaires du secteur, mobilisés pour s'impliquer activement dans la

consultation des habitants, a participé à cette journée.

- Une phase de consultation des habitants : Plusieurs partenaires du secteur ont participé d'une façon ou d'autre à la consultation des habitants, soit en sensibilisant leur public pour former un groupe de paroles, soit en intervenant directement au sein d'un groupe (animation ou prise de notes).
- Une phase d'analyse des données recueillies : L'ensemble des données recueillies auprès des habitants a été porté à la connaissance des partenaires engagés dans la phase d'analyse. Ceux-ci ont pu réagir, confirmer ou infirmer certains ressentis et identifier les problématiques principales, les axes d'intervention prioritaires les ressources existant ou à mobiliser.
- Une phase de co-production d'orientations et de pistes d'action : Sur la base des propositions émises par les habitants, des axes d'intervention ciblés et des ressources existant, le groupe partenarial a alors produit collectivement, au cours de deux séances de travail, une série d'orientations et de pistes d'action qui pourront servir, avec le diagnostic, d'outil d'aide à la décision politique.

2. Engagement des partenaires du quartier Paul-Bert

La démarche quartier sur Paul Bert n'est actuellement pas organisée autour d'un groupe inter-partenarial permanent, notamment en raison du souhait des professionnels intervenant sur le secteur de ne pas alourdir les modes de fonctionnement mais de privilégier des temps de rencontre et de partage autour de problématiques ponctuellement identifiées. Cette volonté a d'ailleurs été réaffirmée à l'issue des travaux du groupe d'analyse partagée.

Pour autant, les partenaires du quartier ont été largement impliqués dans la démarche. Une quinzaine de professionnels a participé à la phase initiale de construction des outils méthodologiques. Une partie d'entre eux a ensuite plutôt accompagné la démarche du Centre-Ville / Victor Hugo. Mais, sur Paul-Bert, une petite dizaine de professionnels ont été garants et acteurs, autour de la coordonnatrice de quartier, de la mise en œuvre du diagnostic social partagé.

Partenaires impliqués dans la démarche

- Anne-Sophie Battelier, service social
- Danièle Bimberg, centre de loisirs maternel
- Sébastien Carrette, police municipale
- Pillard Giraud, service communal d'hygiène et de santé
- Pierre Martin, Maison de l'enfance Anne Sylvestre
- Michèle Ruiz, service communal d'hygiène et de santé

Les assistantes sociales de secteur et les travailleurs sociaux des résidences sociales Gilleron et Prima ont été des relais importants de mobilisation, de même que Jean-Louis Querbes, président

de l'équipe d'animation Paul-Bert, et Wilfried Serisier, pour les parents d'élèves. L'ensemble des données statistiques sont issues du travail d'Anne Foussat, Observatoire de la société locale.

Que toutes ces personnes soient ici remerciées de leur investissement et de la qualité de leur participation.

3. Consultation des habitants

L'engagement des habitants dans la démarche de diagnostic social partagé a, sur le quartier, été globalement positif. Cette participation a été rendue possible par le rôle de relais joué par l'équipe d'animation, mais aussi par le travail de mobilisation mené par la coordonnatrice de quartier (tracts, relances téléphoniques, etc.). L'organisation, préalablement au lancement de la consultation, du projet Bourg-les-Cartons sur le mail Anne Sylvestre a également représenté un facteur de sensibilisation important de la population du quartier.

Cinq groupes ont pu être réunis à deux reprises :

- Équipe d'animation du quartier : 18 personnes présentes sur les deux réunions, avec une représentation équilibrée des hommes et des femmes. Moyenne d'âge : 40 ans. Habitants bien impliqués dans le quartier et intéressés pour s'exprimer et accompagner la démarche.
- Habitants et parents d'élève : personnes mobilisées par le biais, d'une part du projet Bourg-les-Cartons, d'autre part grâce au partenariat avec la Maison de l'Enfance et la FCPE. 18 personnes présentes sur les deux réunions, avec une légère sur-représentation des hommes. Age : entre 30 et 40 ans.
- Seniors : groupe mobilisé par le biais du Conseil de Quartier. Une dizaine de personnes, âgées d'une soixantaine d'années ont été réunies à deux reprises. La plupart sont très impliqués dans le milieu associatif, sur le quartier ou à l'échelle de la ville.
- Groupe d'alphabétisation : groupe constitué avec le relais du Service communal d'hygiène et de santé et du Programme de réussite éducative. Une vingtaine de personnes, exclusivement des femmes, ont été consultées. Les réunions ont été rendues possibles par l'important travail de préparation mené avec elles par la formatrice.
- Habitants résidence sociale et nouveaux habitants du quartier : groupe constitué avec le soutien des travailleurs du service social et réunissant les résidents de deux structures ainsi que des habitants lambda, soit une vingtaine de personnes âgées entre 30 et 40 ans.

PRESENTATION GENERALE DU QUARTIER PAUL BERT

Deux grands axes délimitent le quartier Paul-Bert : l'avenue Jean-Jaurès, à l'Est, extrêmement cloisonnante de par sa configuration, et l'avenue de la République, au Sud-Ouest, qui se présente plus comme un axe de liaison et d'échanges avec les quartiers voisins Villette/Quatre-Chemins et F.Gémier-S.Carnot-République. Mais, en dehors de ces deux voies, les limites telles que dessinées par la démarche quartier semblent globalement assez peu partagées et reconnues par les habitants. C'est du moins ce qui ressort de la consultation.

- Ce constat peut être rapproché d'une faible identité de quartier. Malgré la présence de quelques éléments de patrimoine à fort pouvoir évocateur, tels que la grande cheminée de l'ancienne fabrique d'allumettes, la population de Paul Bert ne s'identifie pas au territoire dans son ensemble. Si sentiment d'appartenance il y a, celui-ci s'inscrit à une échelle plus vaste que le quartier (la ville ou le secteur Sud) ou au contraire plus petite (la résidence, l'îlot de vie).
- Paul Bert est plutôt ressenti comme un lieu de transition entre Villette-Quatre Chemins et le centre-ville, un territoire constitué d'une juxtaposition d'entités, présentant peu de lien les unes par rapport aux autres. Le nom donné au quartier par les habitants consultés varie d'ailleurs fortement, allant de Gaston-Carré au quartier des Roses, des Quatre-chemins au quartier des Cités....

Ce sentiment d'un quartier « mosaïque » n'est sans doute pas étranger à la configuration urbaine du territoire avec une mixité des fonctions assez forte. Le tissu urbain mêle en effet zones résidentielles et zones à usage professionnel, entraînant des mouvements importants de population aux différentes heures de la journée et des cohabitations de catégories différentes (usagers et habitants) n'entrant que très peu en contact. Cette mixité des fonctions est notamment fortement marquée sur l'îlot Presles, au Centre-Est du quartier, où sont implantées la Documentation française, deux cités résidentielles et plusieurs entreprises. Elle se retrouve également sur l'îlot Fusains, au Sud du quartier, où se côtoient par exemple la plus grosse cité gérée par la RIVP, le centre technique municipal et le collège Jean-Moulin.

- La trame viaire ne facilite pas la cohabitation des zones résidentielles et des activités économiques. Les axes traversant, souvent étroits, sont le lieu de difficultés de circulation. Le quartier n'est alors pas facile à traverser, ce qui amplifie son caractère éclaté.
- L'absence d'un pôle de centralité, susceptible de constituer un cœur de quartier clairement identifié par les habitants, renforce encore ce sentiment de mitage du tissu urbain. Le quartier apparaît dans les propos des habitants, éclaté entre plusieurs pôles concentrés autour des écoles, mais aussi soumis à des forces centrifuges en raison de l'attractivité commerciale des quartiers voisins (Quatre-Chemins et Centre-Ville).
- Enfin, le sentiment d'appartenance et l'identité de quartier sont également fragilisés par l'évolution démographique de Paul-Bert, notamment par le fait que de nombreux habitants soient assez récemment installés sur le territoire.

I- Cadrage statistique sur l'évolution de la population du quartier

Précaution méthodologique : le changement de méthodologie de recensement de l'INSEE implique de prendre en compte des marges d'erreur plus grande lorsqu'on descend notamment à l'échelon infra-communal. Sur une unité de 2 000 personnes (équivalentes à un IRIS), elles peuvent s'élever jusqu'à 4,5%. Sur des échantillons encore plus fins (par exemple, une tranche d'âge à l'échelle d'un IRIS) elles peuvent atteindre 8 %. C'est pourquoi, chaque fois que nous procéderons à un cadrage statistique à un échelon inférieur à un quartier, nous devons prendre en considération la fragilité des données statistiques.

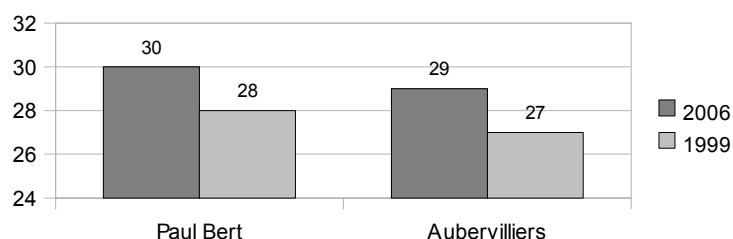
Le nombre d'habitants a légèrement augmenté depuis 1999 pour atteindre en 2006 une population estimée à près de 10 000 habitants. Mais la hausse démographique a été deux fois moins importante qu'à l'échelle de la ville et le quartier qui comptait pour 14,5 % de la population totale d'Aubervilliers ne représente plus aujourd'hui qu'un peu plus de 13,5 % (source : INSEE, 99 et 2006). Pour autant, cette relativement faible augmentation semble cacher de forts mouvements de population et les ménages de Paul-Bert semblent plutôt moins enracinés dans le territoire qu'ils ne le sont globalement à l'échelle d'Aubervilliers.

- Moins de 40 % des ménages recensés sur le quartier avaient emménagé depuis plus de 10 ans, en 2006. Une proportion inférieure à la moyenne communale (44,5 %) et nationale (48% en France métropolitaine).
- Surtout, le quartier a accueilli ces dernières années une part importante de population venue de l'extérieur de la ville : près de 28 % de la population de plus de 5 ans recensée en 2006 sur Paul-Bert vivait cinq ans plus tôt dans une autre commune. Là encore, la différence est nette par rapport à la ville dans son ensemble où les habitants arrivés depuis moins de 5 ans compte pour moins de 24 % de la population totale.

1. Un quartier qui reste jeune

De 1990 à 1999, la démographie du quartier avait été caractérisée par un accroissement important du nombre de jeunes, notamment sur la tranche d'âge 10-19 ans qui avait subi une hausse d'effectifs à hauteur de 5 % contre 1 % à l'échelle d'Aubervilliers (source : Observatoire de la société locale). Paul Bert se présentait comme un quartier légèrement plus jeune que la ville dans son ensemble avec une part de moins de 20 ans supérieure à la moyenne communale et une sous-représentation des plus de 60 ans. En 2006, ce processus de rajeunissement semble avoir ralenti même si le quartier reste encore marqué par une présence des moins de 20 ans proportionnellement plus importante qu'en moyenne communale.

Part des moins de 20 ans, en % de la population totale (INSEE)



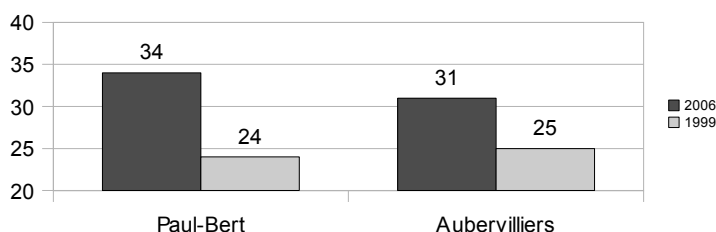
La forte natalité constatée ces dernières années sur Paul Bert peut d'ailleurs laisser présager que, depuis le dernier recensement, l'écart s'est peut-être à nouveau un peu creuser. A titre d'exemple, entre 2005 et 2008, le nombre moyen de naissances par an et pour 1000 logements aura été, selon l'Observatoire de la société locale, d'environ 53 sur le quartier Paul Bert, contre seulement 46 à l'échelle de la ville.

2. Une hausse de la monoparentalité

En ce qui concerne la composition des ménages, le quartier présente globalement le même profil que la ville dans son ensemble, à la différence près que les ménages isolés y sont légèrement moins représentés (30 % contre 32 % à l'échelle de la ville). En 2006, 46 % des ménages sont des familles avec enfants. Le poids des familles nombreuses (3 enfants ou plus) est également identique celui observé à l'échelle de la ville : 25 % des familles avec enfants. Par rapport à 1999, cette proportion a toutefois augmenté (+2 points), alors qu'elle est globalement restée stable à l'échelle de la ville.

Par contre, la monoparentalité est plus marquée sur le quartier qu'au niveau de la ville dans sa globalité : 34 % des familles avec enfants sont monoparentales, contre 31 % à l'échelle de la ville. La monoparentalité semble avoir fortement progressé depuis 1999 sur le quartier.

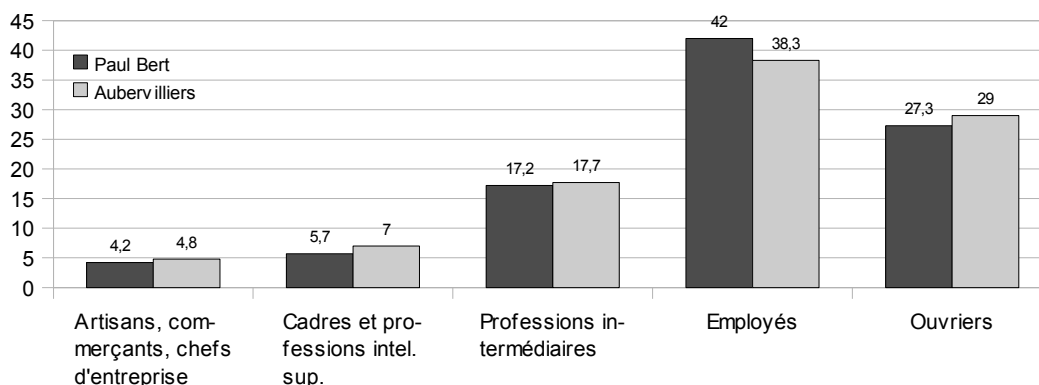
Part des familles monoparentales, en % du total des familles avec enfants (INSEE 99 et 2006)



3. Une présence toujours forte des CSP Ouvriers et Employés

En terme de catégories socioprofessionnelles, Paul Bert reste un quartier sur lequel, comme à l'échelle de la ville, les employés et ouvriers sont particulièrement représentés au sein de la population active.

Répartition des actifs de 15 à 64 ans par CSP, en % du total des actifs (INSEE 2006)

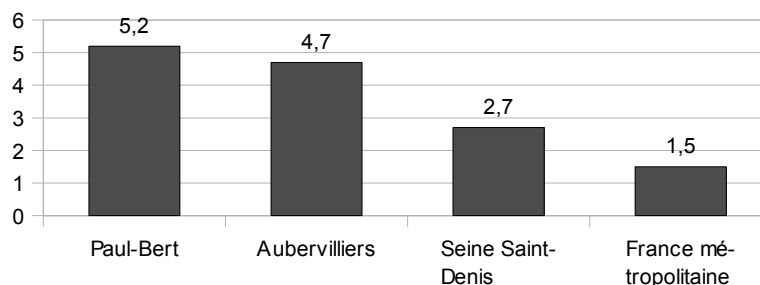


Toutefois, la part des ouvriers a fortement baissé depuis 1999, date à laquelle elle s'élevait à près de 35 % de la population active. Cette diminution s'est effectuée au profit d'une hausse importante de la proportion d'employés, passée de 36,7 % en 1999 à 42 % en 2006. La part des cadres et professions intellectuelles supérieures a également légèrement augmenté.

4. Une forte proportion de population primo-arrivante

En 1999 et 2006, le quartier Paul Bert a connu une hausse de la population de nationalité étrangère, qui représente désormais près de 34 % de la population totale, contre 30 % au recensement précédent. La proportion d'habitants étrangers se situe désormais pratiquement dans la moyenne communale (35 %). Le quartier accueille également une part non négligeable de population primo-arrivante. En 2006, un peu plus de 5 % de la population de plus de 5 ans installée sur Paul Bert vivait 5 ans auparavant à l'étranger. C'est légèrement plus qu'au niveau de la ville (4,7 %) mais surtout de ce qui peut s'observer à l'échelle départementale ou nationale.

Part de population arrivée depuis moins de 5 ans de l'étranger, en 2006 (INSEE)



II- Les projets en cours

Le quartier Paul-Bert a fait l'objet d'une procédure simplifiée de révision du Plan d'Occupation des Sols sur l'îlot du Clos Bénard / Nouvelle France / Cités (source : document de présentation, blog du quartier). Située en bordure Ouest du quartier, en limite du Centre-ville, cette enclave industrielle constitue un espace de liaison entre le cœur historique et les grands ensembles. En anticipation du Plan Local d'Urbanisme, cette procédure vise à permettre la construction de logements.

- Cinq programmes de logements sont en effet prévus sur l'îlot, qui permettront de redensifier le tissu urbain le long des rues du Clos-Bernard et des Cités. Est également programmée la réalisation d'une extension de l'hôpital Ville-Evrard.
- Ces constructions s'accompagneront d'une restructuration de la trame viaire avec l'ouverture de nouvelles voiries. Deux voies à sens unique devraient notamment traverser l'îlot pour relier la rue de la Nouvelle France au Nord à la rue du Clos Bernard, au Sud-Ouest.

RELATIONS SOCIALES ET VIE DE QUARTIER

Comme cela a été précédemment mentionné, Paul Bert, du moins dans ses limites administratives telles qu'elles ont été définies par la démarche quartier, ne présenterait pas d'identité marquée mais se composerait au contraire d'une juxtaposition de petits cœurs de vie, organisés autour des écoles ou autour de certains îlots résidentiels. Le passage des Roses, la rue des Cités, ou encore l'îlot Gaston Carré sont ainsi autant de pôles d'appartenance autour desquels une partie des habitants consultés construisent leurs propres limites de quartier. D'autres s'identifient au contraire à un territoire beaucoup plus vaste, en fonction des usages qu'ils font des équipements et des services extérieurs au quartier et de leurs habitudes de déplacement.

Pour certains habitants, le sentiment d'appartenance aurait d'ailleurs diminué au fil du temps. « *Avant, c'était des plus petites communautés, les enfants jouaient dans la rue, sur la chaussée en bas de chez eux, les gens se connaissaient donc il y avait plus un sentiment d'appartenance* ». L'évolution démographique du secteur aurait transformé le rapport au territoire. Les membres de l'équipe d'animation soulignent par exemple : « *On n'a pas l'impression que les gens aient réellement choisi de vivre sur le ce quartier : beaucoup semblent arrivés là plutôt par hasard, parce qu'il y avait des logements disponibles* ». Mais cette absence d'une identité globale et partagée ne signifie pas pour autant que les habitants se sentent mal sur le quartier. Au contraire, Paul Bert semble présenter plusieurs atouts spontanément évoqués au cours de la consultation. Et ce par l'ensemble des groupes rencontrés, y compris les moins enracinés dans le territoire.

I – Une perception positive de la situation du quartier

Premier de ces atouts, la situation géographique du quartier, à mi-chemin entre deux pôles urbains importants, à savoir le centre-ville d'Aubervilliers d'un côté et les Quatre-Chemins de l'autre, a été valorisée par l'ensemble des groupes rencontrés au cours de la consultation. La facilité d'accès à Paris, en raison de la proximité de la ligne de métro, est également, comme sur le quartier voisin de Villette-Quatre Chemins, un motif de satisfaction. Anciens et nouveaux habitants trouvent un double intérêt à cette situation géographique : l'avantage d'un accès facile aux services, aux équipements, aux commerces et aux marchés, sans les inconvénients d'un centre urbain, notamment en matière de nuisances sonores.

- L'implantation sur le quartier, ou dans sa proche périphérie, d'équipements destinés à la petite enfance et à l'enfance représente une ressource reconnue par de nombreux habitants. Le quartier est bien pourvu en équipements scolaires mais également en structures d'accueil et de loisirs pour les plus jeunes (voir Éducation-Formation). Le Caf de l'OMJA, ouvert aux jeunes de toute la ville, contribue à l'animation du quartier par le biais de concerts, d'expositions et de résidences d'artistes mais aussi en développant divers ateliers de pratiques artistiques (guitare, percussions, DJ, chant gospel, danses afros, hip-hop...). Enfin, les deux gymnases (Manouchian et Paul Bert) offrent la possibilité de diverses activités sportives pour les enfants et les familles.
- Cette offre est complétée par la proximité d'équipements et de services à fort rayonnement,

que en ce soit en matière de culture, de sports ou de loisirs. Outre la présence, en limite Sud du quartier, des Laboratoires d'Aubervilliers, une partie des habitants consultés ont apprécié la proximité du Théâtre de la Commune, de la bibliothèque ou du centre nautique municipal. Le seul bémol concerne la faible densité de médecins. Mais ce constat est loin d'être propre au quartier¹ et la proximité d'équipements publics de santé compense ce déficit : Une partie des habitants consultés affirme d'ailleurs fréquenter le Centre municipal de santé².

Proche de nombreuses commodités, Paul-Bert présente pourtant, sous certains aspects, le caractère d'un quartier « calme », en partie préservé de l'agitation qui peut caractériser les centres urbains. Cette tranquillité, « *par rapport à Paris ou à d'autres quartiers de la ville* », a été fortement soulignée et appréciée, aussi bien par une partie des anciens habitants que par de plus nouveaux, y compris ceux n'ayant pas choisi d'habiter le secteur. Certains ont également valoriser le charme que confère au cadre de vie la conservation de certains éléments de patrimoine. La « *cheminée classée, les maisons en brique* » donnent une âme au quartier. « *C'est intéressant de garder des choses, de ne pas tout raser* » (source : consultation des habitants). C'est en tout cas le seul quartier de la ville sur lequel les traces du passé ont été citées en point positif.

II – Mais un lien social assez lâche

Malgré ces atouts, certains habitants, font état, comme ailleurs dans la ville, d'une perte de convivialité et de vie de quartier. Les seniors notamment se souviennent d'un quartier autrefois plus animé : « *C'était agréable. Il y avait toute sorte de commerçants, l'avenue Jean Jaurès, c'était la balade. Aujourd'hui, on n'a aucun plaisir* ». Regard nostalgique d'une population vieillissante ? Pas seulement. Même si certaines personnes, notamment au sein du groupe d'alphabétisation, ont valorisé l'existence de pratiques d'entraide, de façon générale, l'ensemble des groupes rencontrés ont dressé le constat d'un manque d'échanges et de relations sociales au sein même des résidences et plus encore à l'échelle du quartier. « *Les gens ne se connaissent plus* » [...] « *Personne n'est plus intéressé par la vie de quartier* », déplorent certains. Preuve en serait, par exemple, la faible mobilisation autour de la fête des voisins : « *ça ne marche pas* », sauf dans les collectifs où les gardiens d'immeuble soutiennent et favorisent leur organisation (source : consultation des habitants).

Ce relâchement du lien social est rendu plus visible encore par les évolutions démographiques, notamment les forts mouvements de population observés sur le quartier, avec l'arrivée très importante ces dernières années d'une population venue de l'extérieur de la ville et notamment une présence en hausse de ménages étrangers primo-arrivants.

La diversité culturelle a été citée comme un atout du quartier et plus largement de la ville : « *On apprend beaucoup de choses. [...] On peut parler toutes les langues* » (source : consultation des habitants). Mais, derrière les discours positifs et curieux, s'expriment aussi des positions beaucoup plus méfiantes. Comme partout où elle augmente, cette diversité vient en effet questionner les

1 *La démographie médicale, dans le secteur libéral, présente une tendance à la dégradation. De 2000 à 2006, le différentiel entre les départs et les installations était, sur Aubervilliers, négatif de 8 points pour les généralistes et de 5 points pour les spécialistes (source : SCHS)*

2 *Même si les délais d'attente, en ce qui concerne les spécialistes, posent problème.*

conditions du vivre-ensemble en introduisant des modes de vie mais aussi des rapports différents au territoire et au collectif. Ces questionnements, assez fortement relayés au sein des groupes consultés sur le quartier, se cristallisent autour de quelques éléments.

- D'une part la présence visible dans une partie du quartier de quelques femmes portant le voile intégral, ce qui, dans le contexte politico-médiatique actuel, retient très fortement l'attention et alimente les débats voire certaines réactions de rejet. D'autre part, les conflits d'usage aux abords de la salle de prière, sur l'îlot Fusains : les locaux trop exigus ne permettent pas d'accueillir l'ensemble des fidèles et la visibilité sur le trottoir de pratiques religieuses contribue sans doute à alimenter l'idée évoquée par certains habitants, d'une « hausse du communautarisme » sur le quartier.
- Mais ces questionnements se développent aussi en lien avec une présence croissante de ménages asiatiques sur le quartier. Une population qui, comme partout dans la ville, est perçue comme fortement repliée sur elle-même. Une partie des professionnels intervenant sur le quartier confirme cette présence, notamment localisée dans certaines co-propriétés. Leur très faible engagement dans la vie de quartier rend ces ménages difficiles à appréhender pour les structures et les équipements du quartier. Les enfants, notamment, seraient assez peu inscrits dans des démarches de loisirs. Cette invisibilité dans la vie locale peut en partie résulter des problèmes de maîtrise de la langue et des rythmes professionnels très contraignants. Elle serait aussi le résultat d'une méfiance réciproque, renforcée du côté des familles chinoises, par les actes de violence et les agressions dont elles sont souvent victimes.
- Des rapprochements semblent être souhaitables : c'est en tout cas ce qui ressort de la consultation des habitants du quartier. Mais une réflexion autour des notions d'intégration ou de communautarisme, et des implicites qu'elles véhiculent en terme de négation de la différence, apparaît également nécessaire (voir analyse transversale). A l'échelle du quartier comme de l'ensemble de la ville, il semble nécessaire d'engager, avec la population, un travail de fond autour des représentations de l'altérité et de l'approche des différences. Une proposition a d'ailleurs été élaborée en ce sens par le groupe d'analyse partagée réuni sur le quartier Paul-Bert.

Car les ménages de nationalité étrangère et plus précisément les familles chinoises sont loin d'être les seules catégories de population à se situer en retrait de la vie de quartier. Le quartier est également caractérisé par la forte présence de structures d'hébergement à caractère social³. Et si aucun habitant, notamment parmi les anciens, ne s'en est fait l'écho, il apparaît pourtant que les résidents de ces structures vivent également très peu en lien avec le voisinage. Un travail mené dans le cadre de la démarche quartier avec le foyer de travailleurs migrants n'a pas permis d'inverser cette tendance. Plusieurs femmes logées en résidence sociale ont par ailleurs été interrogées dans

3 *Trois résidences sociales et un Foyer de travailleurs migrants y sont ainsi implantés : la résidence sociale Adélaïde Gilleron (52 logements autonomes accueillant principalement des adultes mais aussi quelques jeunes entre 16 et 25 ans), la résidence PRIMA (30 logements + logements d'urgence gérés par le CCAS, accompagnement social sur une période pouvant aller jusqu'à 2 ans), la résidence AFTAM (accueillant plus de 150 personnes) et le Foyer des Travailleurs Migrants gérés par ADOMA (plus de 300 résidents dont près de la moitié sont âgés de plus de 60 ans).*

le cadre du diagnostic et ont exprimé leurs difficultés à nouer des liens et à participer à la vie de quartier, voire de la commune : « *On a tous une vie qui nous prend plus ou moins de temps, avec des soucis* ».

III- Plusieurs freins au développement d'une dynamique de quartier

Pour certains habitants du quartier, la perte de vitalité de la vie de quartier et la mobilisation parfois difficile des habitants dans les événements ou les projets proposés, doit questionner les moyens de communication mis en œuvre. Comme sur le quartier Vilette-Quatre Chemins, une partie de l'équipe d'animation estime qu'Aubermensuel, le blog Paul Bert et les nombreux documents consultables à la Boutique de Quartier ne suffisent pas mais demanderaient à être renforcés par des panneaux d'affichage supplémentaires dans les espaces publics. Pourtant, le manque d'information ne semble pas en mesure de tout expliquer : « *La plupart des gens mettent les tracts directement à la poubelle* », constatent certaines personnes consultées. « *Ils aiment bien rester dans leur coin, ils ne s'intéressent à rien* ». Ce désengagement de la vie collective du quartier peut alors résulter de la combinaison de plusieurs facteurs : manque de disponibilité, comportements dérangeants dans l'espace public incitant à un repli sur la sphère privée, manque de lieux de qualité pour des échanges et des rencontres informels...

Les contraintes quotidiennes très lourdes auxquelles sont confrontées certaines familles ne doivent pas être minimisées. « *On peut pas se dédoubler, c'est difficile de prendre son temps pour participer, pour se divertir avec d'autres personnes* » : les femmes interrogées dans le cadre de la résidence sociale PRIMA ont par exemple affirmé savoir où trouver les informations, tout en précisant ne pas se sentir en capacité de participer. Élevant souvent seules leurs enfants, occupant des emplois éloignés, parfois sur des horaires décalés, ces femmes, pour beaucoup, semblaient plonger dans un état de fatigue confinant à l'épuisement. Certaines se sont d'ailleurs assoupies au cours des échanges (source : groupe d'analyse partagée).

Autre facteur de désengagement de la vie de quartier, le sentiment d'une dégradation des comportements individuels avec certaines attitudes qui perturbent et agacent jusqu'à déboucher sur le découragement et la démobilisation d'une partie de la population. Plusieurs voix se sont élevées en ce sens au sein des groupes consultés : « *A force, plus personne n'a envie d'intervenir* ».

- Parmi ces comportements, des pratiques de stationnement sauvage, des jets de détritits et dépôts sauvages dans les espaces publics et aux abords des immeubles mais surtout des nuisances liées aux usages des espaces collectifs, tels que, par exemple, des regroupements de véhicules toutes portières ouvertes et musique à fond jusque tard dans la soirée, sur la place Michaux (actuellement en réfection) ou la circulation de motos sur le nouveau mail Anne-Sylvestre et dans l'allée du Château.
- Comme dans tous les quartiers, les regroupements d'adolescents et de jeunes adultes créent parfois des nuisances et peuvent dériver sur des tensions inter-générationnelles. Le quartier Paul Bert est sujet à une forte circulation de jeunes du fait des établissements secondaires de second cycle qui y sont implantés et les cohabitations s'avèrent parfois conflictuelles avec

les riverains⁴. Mais la problématique des relations entre générations n'apparaît pas centrale sur le quartier, même si les relations tendent à se complexifier en présence de regroupements. « *Une minorité seulement pose problème* », mais « *la bande change le rapport aux jeunes* » (source : consultation des habitants). Ces regroupements constituent notamment un facteur d'inquiétude pour les plus âgées mais aussi pour les parents.

De façon générale, le sentiment d'insécurité ne semble pas exacerbé à l'échelle du quartier. Pourtant, plusieurs sites apparaissent problématiques, en raison des agissements dont ils sont le cadre ou du fait de leur configuration.

- Certains sites, repérés comme lieux de trafic de stupéfiants, visibles ou supposés, inquiètent les riverains, notamment en raison de l'implication de certains enfants qui, comme sur d'autres quartiers, pourraient être instrumentalisés par les plus âgés. Ce serait par exemple le cas dans le secteur des Fusains où les assistances sociales constatent, au sein des ménages qu'elles accompagnent, un fort malaise lié à la visibilité du trafic, mais aussi à l'entrée des Fusains et place Michaux. Aux abords du collège Jean-Moulin, ou sur l'avenue de la République au niveau de l'école Anne Sylvestre les comportements de groupes de jeunes enfants (une dizaine d'années) représentent aussi une source d'insécurité (source : consultation des habitants). La rue de la Motte, essentiellement occupée par des entreprises, est enfin, le cadre d'agressions régulières.
- Les endroits insécurisant semblent cependant restés assez circonscrits : « *à deux rues près, ça change tout* ». Mais d'autres lieux dérangent par le sentiment de dégradation qu'ils inspirent. Ce serait le cas rue Léon Jouhaux (sur le centre-ville, en limite Paul Bert) où la saleté serait particulièrement marquée, mais aussi dans certains passages bordant des friches ou perçus comme insuffisamment éclairés. S'ils ne posent pas problème en journée, ces sites provoquent un sentiment de malaise après la tombée de la nuit. De façon générale, le quartier est perçu comme « trop désert ». Seul le Caf'Omja, mais aussi le stade Dr Peyre, ouvert jusqu'à 22 h, créent une présence rassurante.

Dernier handicap à la vie de quartier, l'absence ressentie par une grande partie des habitants consultés de lieux de rencontre et d'échanges à l'échelle du quartier. Ce ressenti se fonde sur plusieurs constats :

- Comme sur les autres secteurs de la ville, c'est d'abord le sentiment d'une dégradation de l'offre commerciale à l'échelle de Paul Bert mais aussi du quartier voisin de Villette-Quatre Chemins. Sandwicheries, taxiphones, commerces asiatiques ou arabes... les habitants du quartier déplorent la perte de diversité des commerces de bouche. Et si certains apprécient « *le tour du monde culinaire* » que cette offre permet, des voix s'élèvent pour regretter la disparition progressive de « *commerces qui correspondent à notre façon de vivre* ». Comme sur Villette-Quatre Chemins, ce n'est pas la présence d'enseignes dites « ethniques » qui pose problème mais la tendance à ce que cette présence devienne exclusive et que le commerce de proximité, de ce fait, ne soit plus en mesure de jouer un rôle fédérateur,

4 C'est notamment le cas aux abords du collège Jean-Moulin.

reproduisant au contraire les cloisonnements qui tendent à marquer les relations interculturelles.

- C'est aussi le manque d'espaces verts de proximité, fortement soulignés au cours de la consultation (voir Logement et cadre de vie) ainsi que de lieux et supports de rencontre informelle. Si beaucoup de cafés sont installés rue Barbusse, se substituant d'ailleurs à certains petits commerces de bouche et épiceries, ces établissements paraissent très peu accessibles aux habitants consultés, et notamment aux femmes. Encore une fois, comme dans la plupart des établissements de la ville, la clientèle s'avère exclusivement masculine. Pour répondre aux besoins de rencontre et d'échanges, le quartier ne dispose d'aucun équipement adapté, si ce ne sont ceux dédiés à l'enfance et à la jeunesse. Parmi les habitants consultés, certains ont d'ailleurs exprimé le souhait de pouvoir disposer d'une petite salle des fêtes et d'un espace où réunir la population. La boutique de quartier, dans sa configuration actuelle, n'est pas en mesure de jouer ce rôle.

IV – Mais des raisons d'espérer

Face à ces constats, la démarche quartier peine encore à redynamiser la vie locale. Mise en place en 1997 avec un coordonnateur un temps absent du terrain, elle a été relancée en 2004. Mais la Boutique de Quartier, partageant les locaux du Caf'OMJA, n'est pas encore fortement appropriée par la population. Pourtant, plusieurs éléments encourageants doivent être pris en compte :

- Si l'équipe d'animation est réduite en effectifs, elle fait montre d'un fort niveau d'engagement et de dynamisme. Son président assure, aux côtés de la coordonnatrice de quartier, des permanences hebdomadaires à la Boutique de Quartier. Plusieurs projets ont déjà pu être réalisés, d'autres sont en préparation et les membres de l'équipe prennent à cœur leur rôle de relais auprès des habitants. Leur engagement dans le diagnostic social partagé en a fait la preuve, avec l'élaboration, au sein de l'équipe d'animation, d'une stratégie de mobilisation des autres habitants.
- La participation de la population à la consultation organisée pour ce diagnostic a correspondu voire a dépassé les attentes. Cette bonne mobilisation tend à montrer, d'une part, la reconnaissance dont la démarche quartier commence à jouir sur Paul-Bert, d'autre part l'existence d'une frange de population encore motivée pour s'engager dans la vie de quartier.
- « *On a l'impression qu'il ne manque souvent qu'une petite impulsion* », observe finalement le groupe d'analyse partagée. Certaines actions semblent confirmer ce sentiment. L'opération Bourg-les-Cartons, par exemple, si elle a nécessité un travail de terrain lourd de la part de l'équipe d'animation et de la coordonnatrice, a atteint ses objectifs en terme de mobilisation. Certains, parmi les habitants impliqués, ont d'ailleurs dans la foulée participé à la consultation du diagnostic social partagé. Autre exemple, les soirées voisins baptisées « *soirées solidaires de Paul Bert* » qui permettent, aux dires de certains habitants, des rencontres inédites et appréciées, y compris entre les cultures.

V- Orientations et pistes d'action

Si le quartier Paul Bert ne semble pas souffrir de problématiques lourdes en matière de relations sociales, un enjeu important semble être de redynamiser la vie de quartier et de créer des occasions de rencontre et d'échanges entre des catégories différentes de population. Plusieurs propositions vont en ce sens :

- **Amener la population à mieux s'appropriier certains espaces communs**
 - **Réappropriation de certains espaces communs** : un travail a déjà été engagé en ce sens sur le mail Anne Sylvestre. D'autres espaces existent (voir propositions formulées dans la partie Logement et Cadre de vie).
- **Développer des occasions et supports de rencontres**
 - **Restructurer la configuration de la Boutique de Quartier**
 - Aménager un espace autonome et plus lisible pour les habitants.
 - Repenser le rôle de la boutique de quartier comme espace de convivialité ouvert à tous et pas seulement identifié comme lieu pour les personnes désirant s'impliquer dans la vie du quartier.
 - Étudier la possibilité d'y développer un café social, qui pourrait être un lieu de détente et d'échanges, notamment pour les femmes du quartier.
 - **Projet mémoire autour de l'histoire du quartier** pour valoriser les traces du passé ainsi qu'une identité ouvrière et métissée dont la population pourrait être fière.
 - **Se rapprocher de la population chinoise et des primo-arrivants, en général**
 - Travail, par exemple, autour des échanges culinaires dans le cadre de repas de quartier
- **Expérimenter un travail avec les habitants autour des représentations de l'altérité et des discriminations** :
 - Se saisir de l'opportunité du campus Condorcet pour développer une présence et un engagement dans la ville de chercheurs et étudiants en sciences sociales afin de travailler avec eux la questions des représentations de l'altérité et des discriminations.
 - Développer, au-delà de ces questions, un dispositif de recherche-action qui pourrait aussi être le lieu d'un renforcement des outils de démocratie participative. Lieu de formation et de mise en débat permettant aux habitants de mieux se saisir des enjeux et des problématiques locales pour être plus efficaces dans les espaces de participation (piste de travail à étudier à l'échelle de la ville).

LOGEMENT ET CADRE DE VIE

Le nombre de résidences principales recensées sur le quartier Paul Bert a diminué depuis 1999 (- 7 %) pour s'élever, en 2006, à environ 3 750 (source : INSEE). La vacance a elle-aussi régressé, passant de 5 % du total des logements contre 10 % environ au recensement précédent. Elle est désormais inférieure à celle observée à l'échelle de la ville.

I – Caractéristiques du parc de logements

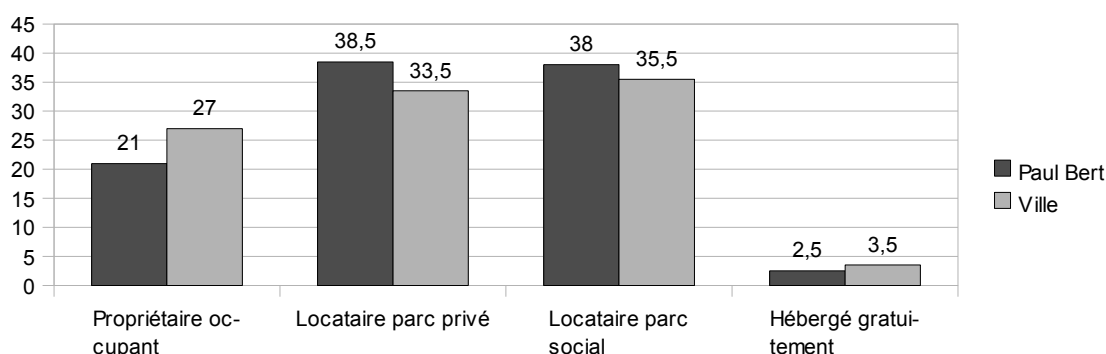
Le parc de logements, sur Paul Bert, reste assez diversifié. Beaucoup de bailleurs sociaux sont présents sur le secteur, dont principalement la Régie Immobilière de la Ville de Paris qui gère des ensembles importants comme la cité des Fleurs, le square des Roses ou les Fusains. Mais le quartier comporte aussi nombre de co-proprétés ainsi qu'une part d'habitat pavillonnaire. Ce parc pavillonnaire reste cependant légèrement moins développé qu'à l'échelle de la ville (6 % de maisons seulement, contre 7,5 % sur Aubervilliers, INSEE 2006). Quatre résidences sociales, comprenant un volet de logements d'urgence, sont également implantées sur le quartier.

1. Une représentation toujours plus forte des locataires

Malgré la présence de plusieurs co-proprétés, les propriétaires occupants sont assez peu représentés sur le quartier Paul-Bert : 21 % seulement des ménages contre 27 % à l'échelle d'Aubervilliers. Cette proportion a d'ailleurs sensiblement diminué depuis 1999 (24,5 % à l'époque) et le nombre de ménages propriétaires du logement qu'ils occupent a subi, en effectifs, une baisse de 10 %. Le quartier s'inscrit dans une tendance inverse à celle observée à l'échelle de la ville où la part des propriétaires occupants a au contraire augmenté de 4 points entre 1999 et 2006. Depuis, les programmes de construction ont cependant pu faire évoluer légèrement les chiffres : deux copropriétés neuves de 68 et 66 logements ont par exemple été livrées sur la rue Barbusse (dont 34 logements vendus à l'Office habitat de Plaine Commune).

Les locataires restent en tout cas largement prédominants sur le quartier : plus de 3 ménages sur 4 sont dans ce cas. Si le nombre de ceux logés dans le parc social est resté pratiquement stable entre 1999 et 2006, celui des locataires du parc privé a quant à lui fortement progressé (+ 21 % en effectifs). Le parc privé accueille, en 2006, 38,5 % des ménages du quartier.

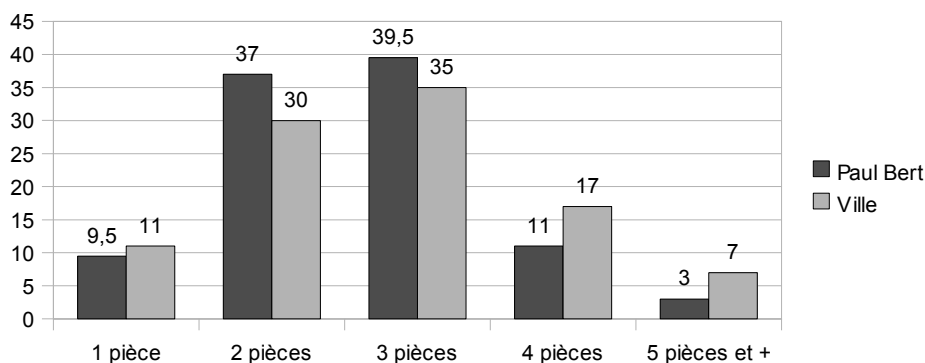
Statut d'occupation des ménages, en % du total des ménages résidant (INSEE 2006)



2. Une majorité de logements de petite taille

Le parc, privé et social confondus, reste majoritairement composé de logements de petite taille. Les F1 et F2 sont, en 2006, sur-représentés sur le quartier, par rapport à la ville : 46,5 % des résidences principales contre 41 % en moyenne communale. Au contraire, les appartements d'au moins quatre pièces sont proportionnellement moins nombreux.

Nombre de pièces des résidences principales, en % du total des résidences principales (INSEE 2006)



- Entre 1999 et 2006, la tendance semble avoir été à la baisse de la taille des logements : la monographie des quartiers réalisée par l'Observatoire de la Société locale sur la base des données du recensement de 1999, fait ainsi état d'une plus forte proportion de logements de grande taille (au moins 4 pièces). En 2006, le recul, en effectifs, aurait été d'environ 300 logements. A l'inverse, le nombre de F2 semble avoir augmenté⁵
- Cette évolution ne tient pas compte des dernières livraisons de logements. Mais elle peut s'expliquer en partie par un phénomène souligné par le groupe d'analyse partagée de sous-division de certains logements. Les assistantes sociales de secteur observent par exemple ce genre de pratiques dans la co-propriété située rue Gaston Carré.

Alors que la taille des logements tend à diminuer, le nombre moyen de personnes par ménages, a quant à lui très légèrement progressé, passant de 2,49 en 1999 à 2,54 en 2006. Surtout, les données du dernier recensement donnent à voir une hausse de la proportion de familles nombreuses (+ 2 points entre 1999 et 2006).

3. Une hausse de la sur-occupation ?

En 1999, quelques 387 logements étaient, sur le quartier Paul Bert, considérés comme potentiellement en situation de sur-occupation, soit 10 % des résidences principales, une proportion légèrement supérieure à celle constatée à l'échelle de la ville (source : monographie des Quartiers, Observatoire de la société locale). Le dernier recensement ne nous permet pas croiser les données pour estimer le nombre de cas potentiels de sur-occupation. Mais le ressenti des habitants et des professionnels du secteurs amène à penser que la problématique perdure.

⁵ Précaution nécessaire en fonction du découpage de la démarche quartier qui ne correspond pas tout à fait au tracé des îlots Iris de l'INSEE. Les bases de calcul sont légèrement différentes entre 1999 et 2006.

- Pour les membres de l'équipe d'animation, « *beaucoup de familles vivent dans des espaces non adaptés* ». Les parents d'élèves questionnés sur le quartier évoquent eux aussi « *un manque de logements adaptés pour les grandes familles* ». Pour d'autres habitants, cette problématique de sur-occupation de certains logements, concernerait plus particulièrement les ménages de nationalité chinoise. Il y aurait, notamment aux Fusains, « *de plus en plus de familles nombreuses logées dans des F2 ou des F3* » (source : consultation des habitants). Les membres du groupes d'alphabétisation, pour la majorité logés dans le parc privé, ont d'ailleurs en partie confirmé ce ressenti, faisant état de problématique de sur-occupation mais aussi d'insalubrité (voir plus loin).
- De leur côté, les professionnels intervenant sur le quartier, notamment dans le cadre du service social mais aussi du programme Bien-être du jeune enfant, observent par le biais des visites à domicile les conditions de sur-occupation de certains petits logements, ainsi que les conséquences en matière, par exemple, de développement des enfants. « *Au regard des conditions de vie, il y a peu d'accidents. Mais les enfants ne peuvent pas bouger, les parents doivent tout leur interdire. Il y a aussi des ménages hébergés, dont les enfants doivent 'exister' le moins possible* » (source : groupe d'analyse partagée).
- En 1999, 3 % des ménages recensés sur le quartier étaient logés gratuitement. Cette proportion a très légèrement reculé depuis pour atteindre 2,5 %, soit moins qu'à l'échelle de la ville. Mais cet indicateur ne nous permet pas de cerner entièrement le phénomène des ménages hébergés au sein, par exemple, de leur famille. Le recensement ne comptabilise en effet pas de façon exhaustive ces pratiques, perçues comme provisoires mais si elles sont parfois amenées à s'installer dans la durée.

Les délais d'attente importants pour accéder au parc social sont jugés responsables d'une partie de ces situations de sur-occupation. Une partie des habitants porte d'ailleurs un regard critique sur les pratiques d'attribution des logements du parc social. Sur Paul Bert, l'attribution d'une partie des logements de la RIVP à des agents de la mairie de Paris accrédite l'idée selon laquelle les Albertivillariens passeraient en dernier (source : consultation des habitants). Comme ailleurs dans la ville, ces délais d'attente face aux demandes croissantes alimentent d'ailleurs des rumeurs persistantes sur les conditions d'attribution, que la mise en place, en juin 2008, d'une commission municipale de désignation des candidats aux logements relevant du contingent municipal (soit 20 % des logements sociaux de la ville) n'a pas encore suffi à désamorcer⁶.

Mais l'accès à un logement social ne résout pas tout. Des situations de sur-occupation peuvent, selon les professionnels et les habitants de Paul Bert, s'observer y compris dans le parc social. Les carences sont surtout fortes en matière de grands logements (plus de 3 pièces). De ce fait, si les échanges sont privilégiés pour les ménages désirant s'installer dans un logement plus petit, le mouvement inverse s'avère beaucoup plus problématique. Sans compter que certains ménages, en proie à de lourdes difficultés financières, se trouveraient dans l'impossibilité de payer un loyer plus élevé.

⁶ Cette commission, composée notamment de huit conseillers municipaux issus des différents groupes politiques et de représentants d'association se réunit une fois par mois et désigne, pour chaque logement vacant et selon des critères transparents, trois candidats prioritaires qu'elle propose aux bailleurs.

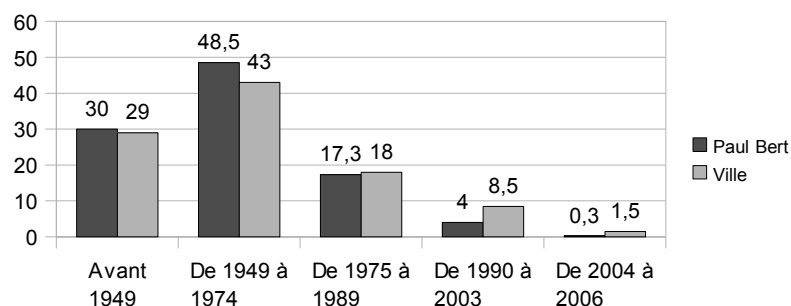
4. Un parc ancien qui tend à se dégrader ?

Comme sur les autres quartiers, la pénurie de logements mais aussi la situation administrative non régularisée de certaines familles, encouragent les pratiques des « marchands de sommeil ». Les professionnels du quartier Paul Bert observent notamment, depuis quelques mois, la présence de ménages payant un loyer de la main à la main sans que le propriétaire ne leur ait établi de bail de location (source : groupe d'analyse partagée). Les logements ainsi loués sont, le plus souvent, fortement dégradés, voire insalubres.

- Les membres du groupe d'alphabétisation, consultés dans le cadre du diagnostic, ont fait état de leurs difficultés liées au logement : loyers trop élevés et sur-occupation mais aussi manque d'équipements sanitaires (toilettes sur le palier, partagées par l'ensemble des locataires, et dans certains cas absence de fenêtres ou d'aération). Asthme, allergies représentent, comme ailleurs, des conséquences sanitaires directes. Parmi les personnes concernées, des demandes de logement social seraient d'ailleurs en cours qui n'ont, pour l'instant, pas pu être satisfaites. Dans leurs interventions, les assistantes sociales du secteur notant d'ailleurs que beaucoup de soucis se focalisent autour du logement, constituant ainsi un frein pour aborder d'autres problématiques.
- Face à cela, les professionnels font état de leur sentiment d'impuissance. « *Quand des ménages sont relogés, les logements ne sont pas fermés et de nouveaux locataires arrivent sans que les travaux n'aient été entrepris* », constatent certains. L'intervention du Service Communal d'Hygiène et de Santé ne suffit pas à endiguer le processus : « *les travaux sont provisoires, les propriétaires font de la résistance* » (source : groupe d'analyse partagée).

En 1999, quelques 175 ménages vivaient encore sans accès à aucun équipement sanitaire. Ce chiffre marquait toutefois un net recul par rapport à 1990 (où le nombre de ménages concernés était pratiquement trois fois plus élevé). Par ailleurs, près de 300 ménages ne disposaient pas de toilettes intérieures au logement (source : Monographie des quartiers, Observatoire de la Société Locale). Nous ne disposons pas d'éléments chiffrés récents pour quantifier le nombre de logements insalubres ou potentiellement indignes. Nous pouvons par contre observer la forte présence du parc ancien sur le quartier : 30 % des logements ont été construits avant 1949. Au contraire, la part des résidences principales bâties entre 1990 et 2006 est deux fois moins importante qu'en moyenne communale (source : INSEE 2006). Toutefois, de nouveaux programmes de construction ne sont pas pris en compte par les données du dernier recensement.

Époque de construction des résidences principales, en % du total des résidences principales (INSEE 2006)



Si le parc ancien est encore fortement représenté, le niveau d'équipements sanitaires des résidences principales se situe par contre, en 2006, dans la moyenne haute de la ville : 9,5 % des logements recensés ne disposent pas de salle de bain avec douche ou baignoire, contre 10 % à l'échelle d'Aubervilliers. Cela reste toutefois au dessus du niveau constaté sur le département (6 %) ou en France métropolitaine (4 %). Source : INSEE 2006.

Le quartier Paul Bert abrite enfin un squat important situé au numéro 135 de la rue des Cités où des familles, principalement de nationalité haïtienne, occupent le site d'une ancienne usine. Ce squat est situé dans le périmètre concerné par la révision simplifiée du POS et le programme d'aménagement de l'ilot Clos-Bénard-Nouvelle France-Cités qui prévoit l'ouverture de nouvelles voiries et la construction de logements (voir Présentation générale). Beaucoup de rumeurs circulent actuellement autour de l'expulsion des familles qui, de leur côté, se seraient constituées en association. Un travail de communication et d'accompagnement partenarial de ces familles apparaît nécessaire (source : groupe d'analyse partagée).

5. Des difficultés d'entretien ?

Selon les groupe d'analyse partagée, certaines co-propriétés, notamment sur l'ilot Paul-Bert au Centre Ouest du quartier (en limite centre-ville et F.Gémier-S.Carnot-République) seraient sujettes à un processus de dégradation. Ce serait principalement le cas dans les bâtiments où une forte proportion des logements ne seraient pas occupés par leur propriétaire. Ces derniers seraient alors difficiles à impliquer dans les projets portés par la co-propriété, ce qui poserait problème en terme de rénovation et d'entretien.

- De leur côté, certains habitants constatent également une difficulté à mobiliser les ménages de nationalité étrangère, notamment chinoise, dans les réunions de co-propriété. Si la question de la langue a été évoquée comme un frein, elle ne semble pas constituer un handicap prioritaire dans le sens où la médiatrice peut être mobilisée en renfort. Pour les professionnels et une partie des habitants, le manque de disponibilités liées aux contraintes professionnels, mais aussi le repli sur soi de la population asiatique sont des facteurs d'explication plus pertinents (voir Relations sociales et vie de quartier).
- L'habitat pavillonnaire serait également assez contrasté en matière d'entretien. Certains habitants font état de leur manque de connaissance des aides à l'amélioration des logements disponibles, par exemple, en matière d'isolation.

Les problèmes s'avèrent toutefois beaucoup plus récurrents dans le parc social, en ce qui concerne les interventions techniques du bailleur et, comme partout dans la ville, la gestion des parties communes des résidences. Certaines difficultés de cohabitation relèvent de la conception même des bâtiments, par exemple en matière d'isolation phonique, mais d'autres sont plus spécifiquement liées à des comportements individuels. Comme dans tous les secteurs d'habitat social collectif, certains habitants déplorent le manque de propreté des parties communes et des abords des résidences. « *Il y a des immeubles où on reçoit les poubelles sur la tête* ».

- Les mécontentements se cristallisent toutefois autour d'un manque de réactivité, dans certaines

interventions techniques, notamment en ce qui concerne l'entretien des ascenseurs. *« Les bailleurs sous-traitent et il y a des difficultés avec les entreprises. Plus la vétusté du matériel [...] Il y a des femmes avec des bébés, des poussettes, des personnes handicapées et on reste des mois sans ascenseur »*. Le secteur de l'allée du Château semble particulièrement concerné. *« On est resté trois mois sans ascenseur et sans aucune information affichée »* (source : consultation des habitants). Toutefois, ce secteur est actuellement en cours de résidentialisation et une partie des dysfonctionnements est en passe d'y être résolu.

- Les relations avec les bailleurs sont de façon générale perçues comme trop distendues. *« Avec les gardiens, on peut dire que ça va »*, soulignent certains habitants. Mais *« Il y a des problèmes pour se faire entendre des bailleurs. Il y a des dégradations de certains bâtiments et pas d'écoute du bailleur. Le bailleur se contente de mettre les quittances dans les boîtes aux lettres, les relations s'arrêtent là »* (source : consultation des habitants). La RIVP est particulièrement pointée du doigt - *« on ne peut jamais les contacter »* - même si, selon le groupe d'analyse partagée, la qualité des relations entre la ville et ce bailleur se serait récemment détendue suite à l'interpellation des élus d'Aubervilliers.

De leur côté, certains, parmi les habitants consultés, déplorent ce qu'ils considèrent comme un manque de prise en charge par les locataires eux-mêmes : *« Ils ne veulent pas s'organiser. Quand on fait une réunion, il y a trois pelés et un tondu. On n'arrive pas à former un groupe pour appeler le bailleur et dire qu'il y a ça et ça qui ne va pas »* (source : équipe d'animation). Là où une amicale de locataires est constituée, les problèmes semblent en effet moins importants. Comme dans d'autres secteurs de la ville, le lien entre la gestion des immeubles et l'organisation des locataires a en effet été mis en évidence.

- Mais cette organisation est à son tour fragilisée, au quotidien, par les difficultés liées notamment à la gestion des parties communes. *« C'est toujours difficile de mobiliser les habitants : ils sont blasés par d'autres problématiques et par la certitude que les choses ne changeront pas. Ils s'installent dans une sorte de fatalisme »*. Comme ailleurs, les dégradations du cadre de vie débouchent sur une réaction de repli sur la sphère privée et de rejet de l'environnement et du collectif.
- *« On ne peut pas toujours tout attendre des habitants »*, insiste alors le groupe d'analyse partagée, soulignant la nécessité d'outils de signalement et de suivi destinés à améliorer la prise en charge des dysfonctionnements (voir Orientations et pistes d'actions).

Des points positifs sont toutefois soulignés par une partie des habitants consultés, notamment la réhabilitation de certaines façades, de même que la construction de résidences neuves⁷. Mais même cette évolution positive n'est pas sans provoquer certaines inquiétudes. *« Ça tranche beaucoup avec le reste »*, a-t-on pu entendre au cours de la consultation, comme si ces nouvelles résidences, par contraste, accentuaient encore la déqualification d'une partie du parc ancien. Derrière ce constat, c'est une inquiétude liée au vivre-ensemble qui s'exprime aussi, estime le groupe d'analyse partagée, la crainte que ne se renforce encore le cloisonnement entre les différentes catégories de population. De

⁷ Livraison de résidences rue Barbusse et à l'angle de la rue Réchossière. Programmes à venir sur l'ilot Clos-Bénard-Nouvelle France-Cités.

façon générale, « *l'arrivée d'une nouvelle population inquiète les habitants qui se demandent parfois s'ils se retrouveront toujours dans leur quartier, s'ils pourront rester* », observent certains professionnels.

II – Évolution du quartier et perception des espaces publics

Le quartier n'évolue pas seulement sous le coup de nouvelles constructions. Plusieurs aménagements récents ont été soulignés par les habitants consultés comme autant de motifs de satisfaction. Parmi ces derniers, la réhabilitation du lycée Le Corbusier, l'installation de ralentisseurs dans certains points du quartier ou encore l'aménagement de jeux pour enfants et la réhabilitation du stade rue Presles, avec la pose d'un enrobé synthétique... Mais c'est surtout la construction de l'école maternelle Anne-Sylvestre qui, ces dernières années, a représenté une évolution importante pour le quartier, avec l'aménagement conjoint, par Plaine Commune, d'un mail agrémenté d'un espace vert, reliant l'avenue de la République et la rue des Cités.

1. Un quartier trop « bétonné »

« *C'est un poumon pour le quartier* », estime une majorité des habitants à propos du mail Anne Sylvestre. Ce nouvel espace public est salué comme une réussite dans un quartier perçu comme cloisonné et encore trop « bétonné ». L'ensemble des groupes consultés font en effet état d'un manque d'espaces verts, de jardins et de squares sur le quartier.

- Plusieurs petits espaces, dont certains aménagés en aires de jeux pour les enfants et les adolescents, existent. Mais leur utilisation ne semble pas toujours satisfaisante. Les petits espaces verts jalonnant en certains points la rue Henri Barbusse pâtiraient d'un manque de propreté (déjections canines). L'aire de jeux implantée sur la dalle située entre les immeubles de la rue Barbusse est peu fréquentée par la population du quartier. Ce site serait souvent perçu comme un espace privatif, et à ce titre utilisé presque exclusivement par les locataires riverains. Un repas de quartier doit d'ailleurs y être organisé par l'équipe d'animation et le service vie des quartiers pour favoriser son appropriation par une population plus large (voir orientations et pistes d'actions).
- La proximité du square Stalingrad compense en partie le déficit en espaces verts exprimé par tous les groupes. La requalification de cet espace central a d'ailleurs été fortement appréciée par certains habitants. De même, le square Lucien Brun, sur le quartier voisin Vallès-La Frette, semble fréquenté par certaines familles. Le parc de la Courneuve, l'un des plus grands espaces verts de Seine-St Denis, et le parc de la Villette, à Paris, motivent enfin une partie des déplacements. Mais malgré cette ouverture vers l'extérieur, plusieurs groupes attirent l'attention sur la nécessité de prendre en compte les besoins en espaces verts dans les projets d'aménagement futurs du quartier et notamment dans la requalification des friches.

La faible implantation d'espaces verts n'explique pourtant pas, à elle seule, cette impression d'une trop grande densité du tissu urbain. Plusieurs facteurs semblent se conjuguer.

- C'est d'une part la déqualification de certains espaces publics. Si aucun problème majeur n'est identifié à l'échelle du quartier, une partie des habitants consultés identifient quelques points noirs : manque d'éclairage public par exemple dans le passage des Roses et rue de la Motte, alimentant en soirée un sentiment d'insécurité, manque de propreté urbaine particulièrement marquée par endroit, avec la présence de dépôts sauvages de déchets... Certains, parmi les habitants consultés, font d'ailleurs état de leur découragement face à ce qu'ils perçoivent comme un manque de complémentarité dans certaines interventions publiques. Le dispositif Allo Agglo semble assez peu connu et utilisé.
- La forte mixité des fonctions (voir Présentation générale) peut également entrer en ligne de compte dans le sens où la cohabitation de zones résidentielles et d'activités économiques pose parfois problème. L'implantation de certains établissements industriels peut ainsi déboucher sur une problématique de pollution des sols, comme c'est le cas des terrains de l'ancienne usine Trimétal. Plus largement, le transit de poids lourds vient aggraver les fortes difficultés de circulation et de stationnement constatées sur le quartier.

2. Des difficultés de circulation et de stationnement

Plusieurs groupes ont exprimé le besoin d'une remise à plat du plan de circulation et de stationnement sur le quartier Paul-Bert. Plusieurs difficultés ont en effet été soulignées parmi lesquelles :

- Des rues trop étroites pour le trafic automobile qui s'y développe et le passage de poids-lourds que génèrent les activités économiques : ce serait notamment le cas de la rue Nouvelle-France.
- Des problèmes importants de stationnement avec des véhicules empiétant sur les passages piétons, sur les trottoirs et créant des situations de mise en danger pour les passants. Les difficultés seraient particulièrement vives aux abords des équipements tels que le gymnase Manouchian ou de la mosquée située dans la cité RIVP des Fusains.
- Des comportements dangereux notamment du fait de la circulation intempestive de motos dans certains passages voire sur le mail Anne Sylvestre. De façon générale, la circulation est perçue comme dangereuse sur l'ensemble du quartier, notamment pour les enfants mais aussi pour les personnes âgées dont certaines témoignent de l'impression d'être « *toujours sur le qui-vive dans l'espace public* » (source : consultation des habitants).

Pour résoudre ces difficultés de circulation, le recours aux vélos ne semble pas représenter, aux yeux des habitants consultés, une solution satisfaisante. Plusieurs groupes ont ainsi déploré le manque de pistes cyclables à l'échelle du quartier comme de la ville, ainsi que le non-respect de celles existant par les automobilistes. En outre, la cohabitation de deux systèmes de location de vélos en libre-service (Vélib et Velcom) entretient une certaine confusion. Plusieurs personnes ont fait état de leur incompréhension des modalités de fonctionnement et de la complémentarité entre les deux systèmes.

Le quartier est par contre perçu comme étant bien desservi en transports publics du fait de sa situation géographique entre le métro Quatre-Chemins et le centre-ville. Une amélioration de la fréquence des passages, sur la ligne 170, est soulignée. Mais les problèmes de fréquence demeurent sur la ligne 249,

principalement en fin de semaine. Une partie des habitants consultés déplorent également l'insuffisance des liaisons transversales pour rallier, notamment, les quartiers les plus excentrés d'Aubervilliers, comme par exemple le Landy-Marcieux.

III – Orientations et pistes d'actions

Les constats et problématiques repérés au cours de la démarche ont donné lieu à différentes propositions émanant des groupes de consultation des habitants puis travaillées, voire complétées avec le groupe d'analyse partagée.

- **Améliorer l'accès aux droits des sans-papiers en matière locative**

Une partie des professionnels du secteur note à l'échelle du quartier l'émergence de pratiques irrégulières de location (loyers encaissés sans signature de bail, locaux impropres à un usage d'habitation...). Face à ce constat, plusieurs dispositifs d'information et de prise en charge existent sur la ville. Mais certaines familles, notamment celles dont la situation administrative n'est pas régularisée; n'oseraient pas se manifester.

- **Mise en place d'un groupe partenarial de réflexion**

- Ce collectif permettrait aux professionnels d'échanger des informations pour cerner plus précisément l'ampleur du phénomène et identifier les familles concernées. Il chercherait aussi à construire des stratégies de mobilisation de ces locataires afin de leur permettre de rompre le silence et de faire valoir leurs droits.
- Il pourrait s'inspirer de la mobilisation qui a eu lieu, sur le quartier du Landy, autour de l'hôtel meublé du 5 rue Gaëtan Lamy, avec la constitution d'une association de défense des locataires puis la création d'un comité de vigilance du droit au logement pour élargir la lutte aux autres adresses insalubres et à la question du logement en général.
- Cette proposition rejoint celle, formulée sur le secteur Sud, d'une meilleure coordination et lisibilité des différents dispositifs et structures intervenant à l'échelle de la ville et des quartiers autour des questions de droit au logement.

- **Accompagnement de la résorption du squat situé au 135 rue des Cités**

- Mise en place, dans le cadre du groupe partenarial sur l'accès aux droits locatifs, d'une prise en charge globale et concertée des familles occupant le site.
- Communication autour de cette prise en charge pour résorber les rumeurs que la présence de ce squat alimente.

- **Mettre en place un état des lieux permanent des interventions techniques**

Un renforcement de la réactivité des interventions techniques tant au niveau du parc social que des espaces publics apparaît nécessaire pour lutter contre le sentiment d'impuissance et de fatalisme exprimé par une partie des habitants.

- **Organisation d'outils de repérage des dysfonctionnements et de suivi des interventions**
 - Visite en marchant et identification des problèmes d'entretien en lien avec les membres de l'équipe d'animation et les habitants volontaires
 - Centralisation de fiche de signalements et photos à la Boutique de quartier pour transmission aux élus et interpellation des bailleurs si nécessaire.

- **Renforcer la communication autour du dispositif Allo-Aglo**

- **Renforcer la visibilité et l'appropriation des espaces verts et aires de jeux**

Plusieurs espaces existent mais demandent à être clarifier dans leurs usages et plus ouverts à l'ensemble de la population. Par ailleurs, les futurs projets d'aménagement pourraient toujours plus intégrer le besoin d'un renforcement de la présence végétale sur le quartier.

 - **Améliorer l'appropriation des espaces publics existant**
 - Ouvrir et clarifier l'usage de l'espace vert situé devant l'école Anne-Sylvestre : les ruches ont été installées et la première récolte de miel donnera lieu à une animation festive le 19 juin 2010.
 - Travailler l'appropriation de l'espace de jeux situés entre les deux barres de l'avenue Barbusse : proposer un repas de quartier ouvert à tous pour faire connaître le lieu à la population du quartier.

 - **Envisager l'ouverture de micro espaces verts**
 - Projet de jardins partagés avec une artiste des Laboratoires d'Aubervilliers
 - Opération « laissons pousser » dans l'espace vert des Laboratoires d'Aubervilliers (en cours).

- **Amélioration des conditions de circulation et de stationnement sur le quartier**
 - **Remise à plat du plan de circulation**, avec l'ouverture notamment de pistes cyclables et la révision des sens de circulation dans certaines rues.

 - **Renforcer la présence de la police municipale** autour de la problématique du stationnement sauvage et des pratiques dangereuses (circulation de motos sur les espaces publics)

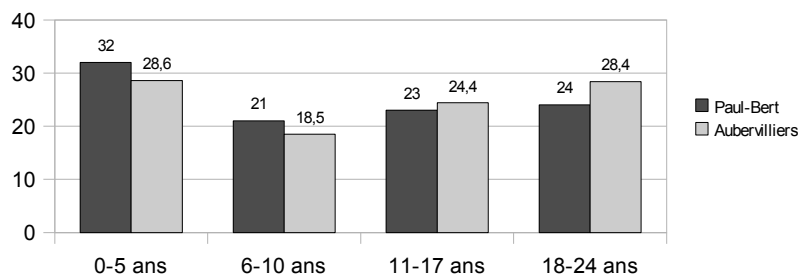
 - **Clarifier les conditions d'utilisation des systèmes de vélos en libre service** : renforcer la communication sur les tarifs, les modalités de fonctionnement, la complémentarité des systèmes vélib' et velcom...

 - **Interpellation de la RATP** autour des fréquences de passage sur la ligne 249

EDUCATION ET FORMATION

Paul Bert reste un quartier jeune, sur lequel les moins de 20 ans sont légèrement sur-représentés par rapport à la ville et où la natalité, sur la période 2005-2008, a été parmi la plus forte d'Aubervilliers (voir Présentation générale). La petite enfance est particulièrement représentée puisque les moins de 6 ans comptent pour 32 % de la population de moins de 25 ans résidant sur le quartier (source : INSEE 2006)

Répartition des moins de 25 ans par tranche d'âge, en % (INSEE 2006)



I – Parentalité et difficultés éducatives

Pour les habitants consultés, et ce dans les différents groupes constitués, le rôle et la place des parents semblent assez clairs et partagés. L'éducation est pensée comme le fait de « *transmettre à un enfant le sens de ses devoirs : lui faire prendre conscience que nous avons des besoins et des obligations* », de « *transmettre son savoir, montrer le chemin, le bien et le mal* » ou « *d'apprendre à être autonome* », mais encore d'être « *à l'écoute, accompagner l'enfant vers les autres, lui apprendre à appréhender le monde. [...] à devenir un citoyen pour aller dans la société* » (source : consultation des habitants). Pourtant, comme ailleurs dans la ville, le constat est posé d'une hausse des problèmes socio-économiques susceptibles de déboucher sur des difficultés éducatives.

Plusieurs personnes, que ce soit parmi les plus âgées, mais aussi parmi les nouveaux habitants, ont ainsi fait part de leur impression selon laquelle certains parents n'auraient pas les moyens d'éduquer leurs enfants dans des conditions satisfaisantes. « *Avec le travail, les problèmes de logement, ils (les parents) n'ont pas le temps de s'occuper d'autre chose. Ils se demandent comme ils vont faire pour payer le loyer, pour ramener à manger. Les enfants, c'est après, après tous les soucis qu'ils ont dans la tête. Il n'y a pas d'éducation, ils sont délaissés* » (source : consultation des habitants). Mais ces difficultés s'inscrivent aussi dans une complexification du contexte, ressentie par une partie des habitants consultés. Deux facteurs peuvent être soulignés :

- C'est d'une part un regard de plus en plus angoissé sur l'environnement dans lequel s'inscrit le rôle des parents. La peur de l'extérieur, des mauvaises fréquentations et de l'influence néfaste des plus âgés n'est pas, sur Paul Bert comme ailleurs dans la ville, sans inquiéter certains parents. « *Ici, c'est pas bien d'élever un enfant. Il y a toujours des jeunes dehors qui font des bêtises. C'est dangereux* » [...] « *Les petits gagnent de l'argent facile en aidant les*

grands dans les trafics ». Certaines familles se sentiraient d'autant plus impuissantes à contre-balancer ces influences extérieures qu'elles peineraient parfois à clarifier ce qu'elles imaginent que l'on attend d'elles.

- Car, deuxième constat formulé par une partie des habitants de Paul Bert : l'impression une évolution des valeurs et des normes éducatives aboutissant à une fragilisation de l'autorité parentale. *«Les temps ont changé, les enfants ont tous les droits. [...] Il y a des valeurs qui se perdent. Dans tout ça, l'autorité disparaît* », a-t-on pu entendre au cours de la consultation. Comme dans tous les quartiers de la ville, les discours autour de l'idée de parents dépassés par leurs enfants, voire « démissionnaires » s'expriment parfois, quoique bien moins fortement que dans d'autres secteurs.
- En effet, ce constat est relativisé par une partie des habitants qui intègrent, dans leur analyse de la situation, les difficultés à construire des grilles de repères dans un contexte qu'ils jugent toujours plus complexe, et notamment dans le cadre des parcours migratoires : *« C'est vrai qu'on a une communauté hétéroclite. Il y a des parents qui n'ont pas les valeurs de la République et c'est souvent les enfants qui apprennent aux parents. Je pense que toutes les actions qui pourraient informer les parents seraient une bonne chose »* (source : consultation des habitants)

Des ressources existent déjà en ce sens et semblent connues et mobilisées par les parents du quartier. Dialogue avec les assistantes sociales, pour certains, fréquentation du Centre médico-psycho-pédagogique, les actions de l'association Parenthèque sont également citées par une partie des habitants consultés. Sans parler de l'accompagnement scolaire : *« quand on a des soucis, on peut parler avec les enseignants »*, précisent certaines mamans. Le Programme de promotion du bien-être psychique du jeune enfant (0-3 ans) mis en œuvre sur le quartier par le service communal d'hygiène et de santé a également permis, en partenariat avec la Réussite éducative d'un poste de puéricultrice et d'un poste de psychologue. Outre les permanences d'accueil parents-enfants, des visites à domicile sont réalisées.

Mais quelques axes d'amélioration se dessinent tout de même à l'issue de la consultation des habitants et des travaux du groupe d'analyse partagée. C'est d'abord le besoin, toujours exprimé, de lieux et d'outils d'informations, d'échanges d'expériences et de conseils assurant aux parents une écoute et un appui non culpabilisant. Il s'agit là d'un enjeu à l'échelle de la ville, auquel le projet de Maison des Parents est en partie amené à répondre. Pour l'instant, les assistantes sociales, notamment au sein des résidences sociales implantées sur le quartier, disent orienter beaucoup de familles sur la structure de Bobigny.

Mais c'est aussi le renforcement et la plus grande souplesse des modes d'accueil de la Petite enfance⁸. Le quartier Paul Bert dispose actuellement d'une crèche familiale qui accueille les enfants, jusqu'à 18 mois, au domicile d'assistantes maternelles agréées par la Direction de l'enfance et de la famille, et d'une mini-crèche collective. Mais ces ressources ne combleront pas les besoins,

⁸ *Là encore, il s'agit d'une problématique dépassant largement le cadre du quartier Paul Bert (voir analyse transversale)*

notamment pour les parents ne travaillant pas mais ayant besoin d'un mode d'accueil ponctuel de leurs enfants. Les assistantes maternelles ne permettent pas actuellement de compenser ce déficit, d'une part en raison de certains préjugés pesant sur ce mode d'accueil, d'autre part en fonction des contraintes financières de certaines familles, pour lesquelles, malgré les aides de la CAF, la nécessité d'avancer les fonds s'avère rédhitoire.

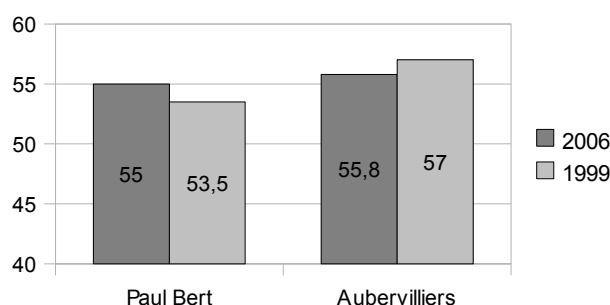
Se développent alors, comme sur tous les quartiers de la ville, des solutions de débrouille passant par le recours ponctuel à la famille ou au voisinage, mais aussi par des modes de garde non déclarés bien que payant, comme le constatent les professionnels du quartier. « *L'avantage, pour les familles de ces solutions non déclarées est leur coût et la réactivité* » (source : groupe d'analyse partagée). Mais outre le manque de continuité de ces pratiques, leur absence d'encadrement ne permet pas d'assurer toutes les garanties nécessaires en terme de sécurité.

Ce manque de places dans les structures d'accueil de la petite enfance est aggravé par un problème d'accès à la cantine, à la fois pour les enfants dont les parents ne travaillent pas mais aussi pour certaines familles sans-papiers pour lesquelles les tarifs, ne pouvant être indexés sur le quotient familial, sont calculés de façon forfaitaire et s'avèreraient souvent inabordables (source : groupe d'analyse partagée).

II – Scolarité et soutien scolaire

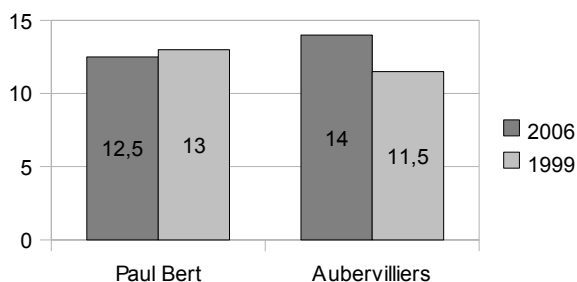
Nous pouvons constater, ces dernières années, une tendance à la dégradation des niveaux de formation des habitants du quartier. En 1999, la part des non-diplômés était, sur Paul Bert, inférieure à la moyenne communale. C'est encore le cas en 2006 mais alors que, parmi les habitants de plus de 15 ans non scolarisés, la part de ceux ne disposant d'aucun diplôme qualifiant⁹ a légèrement régressé à l'échelle d'Aubervilliers, elle tend à augmenter sur le quartier. A l'inverse, on observe sur Paul Bert une baisse de la proportion de diplômés entre 1999 et 2006, soit une tendance inverse à la légère amélioration constatée sur Aubervilliers dans son ensemble.

*Population de plus de 15 ans non scolarisée ne disposant d'aucun diplôme qualifiant, en %
(INSEE 1999 et 2006)*



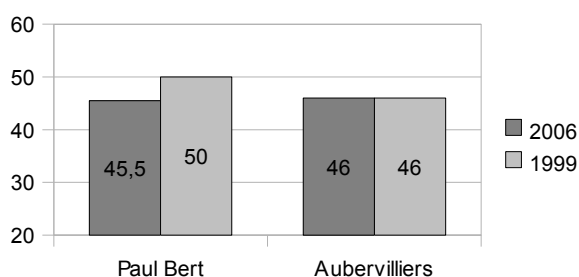
⁹ Population ne disposant d'aucun diplôme ou alors seulement du Certificat d'étude primaire ou du BEPC

Population de plus de 15 ans disposant d'un diplôme équivalent au moins à Bac+2, en % (INSEE 99, 06)



Enfin, le taux de scolarisation des 18-24 ans, qui comptait en 1999 parmi les plus élevés de la ville, a connu un très net recul en 2006 pour se situer légèrement en dessous de la moyenne communale.

Taux de scolarisation des 18-24 ans, en % (INSEE 99 et 06)



Le quartier est bien équipé en établissements scolaires, tous cycles confondus. En complément de l'établissement Paul Bert, l'école maternelle Anne-Sylvestre, inaugurée à la rentrée 2006, a permis de résorber les difficultés de scolarisation des tout petits. Le quartier compte deux écoles élémentaires -Jean-Jaurès et Jules-Guesde. Il bénéficie également de la présence, en son cœur ou à proximité, de deux collèges (Jean-Moulin et Henri-Wallon) et d'un lycée d'enseignement général et technologique (Henri-Wallon)¹⁰. Enfin, c'est sur Paul Bert qu'est localisé le Centre d'Information et d'Orientation rayonnant sur toute la ville et une partie de l'agglomération.

Cela n'empêche qu'une partie des habitants consultés et des professionnels soulignent le besoin d'une plus grande accessibilité des institutions, et notamment de l'école, aux parents. Cela n'implique pas une remise en cause des équipes enseignantes, qui notamment dans le primaire constituent au contraire un appui valorisé par certains parents. Mais cela met en évidence la nécessité d'une attention particulière aux familles qui peinent à trouver spontanément leur place dans les espaces qui leur sont ouverts.

- Ces difficultés à entrer en relation avec l'école peuvent résulter de différents facteurs : une méconnaissance du fonctionnement de l'Éducation nationale, une crainte de ne pas être à sa place en raison, parfois, d'un rapport personnel à l'école marqué par le sentiment de son propre échec scolaire, mais aussi pour une partie de la population primo-arrivante, un manque de maîtrise de la langue française. S'ils affirment miser fortement sur l'école pour assurer un avenir meilleur à leurs enfants, les membres du groupe d'alphabétisation ont

¹⁰ Sans compter l'école et centre communautaire de confession juive Chné'Or qui accueille des enfants au-delà du quartier et de la ville.

également exposé les conséquences de leurs difficultés linguistiques sur l'accompagnement de la scolarité de leurs enfants et des étapes de leur orientation.

- Pour favoriser leur appropriation de l'institution et asseoir le rôle des parents dans la scolarité, des outils de formation et d'information semblent pouvoir être renforcés. Une diffusion des dates de remise des bulletins, par le biais de la Boutique de Quartier, a notamment été proposée par certains habitants Mais l'information, voire la traduction de certains documents, n'apparaît pas suffisante sans une médiation autour des codes scolaires. Un rôle sur lequel certains parents d'élève délégués du quartier Paul Bert ont proposé de s'impliquer (voir propositions et pistes d'action).

Dans ce même esprit de travail autour des codes scolaires, deux ateliers socio-linguistiques orientés sur le fonctionnement de l'Éducation nationale ont été mis en place cette année sur les collèges Diderot (secteur Nord) et Rosa Luxembourg (secteur Centre-Ouest). Une initiative qui pourrait intéresser le quartier Paul Bert où, comme ailleurs, les inquiétudes se cristallisent sur le passage au collège. D'autant plus que, comme sur le quartier Vilette-Quatre Chemins, une partie des habitants consultés porte un regard plutôt négatif sur le collège Jean-Moulin.

- Selon le groupe d'analyse partagée, cet établissement souffre en effet d'un mal-être important. Des épisodes de violence ayant débouché sur une présence policière dans le collège ont fortement marqué les esprits. Le service communal d'hygiène et de santé mène actuellement un travail avec des enseignants en situation de souffrance. Les parents d'élève, de leur côté, déplorent l'insuffisance des moyens affectés à l'établissement notamment en matière de remplacement des professeurs. « *Ce quartier n'est pas bon parce que l'école est mauvaise* », a ainsi exprimé un habitant.
- Des éducateurs spécialisés d'A Travers la Ville intervenaient précédemment sur cet établissement, en collaboration avec la réussite éducative et le service communal d'hygiène et de santé. Mais cette action a été interrompue et les partenariats avec ce collège s'avèrent difficiles.
- La mauvaise image de l'établissement est sans doute renforcée par les caractéristiques de son implantation géographique, et notamment l'absence d'esplanade permettant de réguler la sortie des collégiens. Les circulations créeraient alors des nuisances pour les riverains. Le collège s'apprête à entrer dans une phase de rénovation, ce qui peut représenter une opportunité pour travailler son image et son ouverture sur le quartier, par le biais, par exemple, d'un projet autour de l'histoire du bâtiment, occupé par la Kommandantur pendant la seconde guerre mondiale.

Certains parents, enfin, ont exprimé leurs difficultés à trouver des solutions de soutien scolaire pour leurs enfants. Les dispositifs développés par l'Éducation nationale demandent peut-être à être rendus plus lisibles, de même que les actions mises en place par l'OMJA dans les Maisons des jeunes, entre autres sur le quartier voisin de Vilette-Quatre Chemins... Mais, d'autres solutions extra-scolaires peuvent aussi être réfléchies, par exemple dans le cadre d'un partenariat avec l'AFEV (Association de la Fondation Étudiante pour la Ville) pour mettre en relation des familles et des

étudiants susceptibles d'apporter un soutien individuel.

III – Accès aux loisirs et à la culture

Différentes structures et équipements sont implantés sur Paul Bert ou à ses abords. Cette offre, notamment destinée à l'enfance et à la jeunesse, a même été soulignée par une large part des habitants consultés comme un atout du quartier. Parmi les ressources, nous pouvons citer, outre la crèche familiale et la mini-crèche collective situées rue Lécuyer :

- Les centres de loisirs maternels Anne Sylvestre et Paul Bert : le centre Anne-Sylvestre a une capacité d'accueil de 70 enfants de 3 à 6 ans. Il reçoit approximativement 40 à 50 enfants pendant la période scolaire et une trentaine pendant les congés. En moyenne, 210 enfants fréquentent régulièrement ou plus ponctuellement la structure. Le centre de loisirs maternel Paul-Bert a une capacité d'accueil de 50 places et reçoit en moyenne une trentaine d'enfants. Il fonctionne avec le centre Anne Sylvestre pendant les congés scolaires.
- La Maison de l'enfance Anne Sylvestre : destinée aux enfants de 6 à 13 ans, cette structure leur propose diverses activités ou sorties sportives et culturelles, ainsi qu'une initiation à la pratique du jardinage dans un potager pédagogique. La Maison de l'Enfance participe également à certains projets développés sur le quartier, comme ce fut le cas pour le projet de mémoire autour de la Petite Prusse. Les enfants peuvent être pris en charge à la sortie des écoles Jules Guesde et Jean Jaurès.
- Le Caf'OMJA : équipement relevant du secteur musique de l'OMJA, cette petite salle de concert accueille aussi des ateliers de pratiques musicales s'adressant aux jeunes de toute la ville.
- Les gymnases (Manouchian et rue des Cités) développent enfin diverses activités sportives ouvertes aux familles et aux enfants du quartier,

Contrairement à ce qui s'observe sur d'autres quartiers, et à l'inverse du ressenti exprimé par certains habitants consultés, les équipements dédiés à l'enfance ne souffrent pas, selon le groupe d'analyse partagée, d'un déficit de places. L'offre de proximité sera en outre renforcée par l'ouverture prochaine d'une ludothèque animée par l'association 1-2-3 Ludo.

La richesse de l'offre culturelle est également valorisée par la plupart des groupes, que ce soit à l'échelle du quartier, avec les Laboratoires d'Aubervilliers, ou plus largement de la ville. Parmi les ressources sont ainsi citées le Studio, le Théâtre de la Commune, le Métaphore, Zingaro, le Conservatoire, ou encore la bibliothèque... L'espace Renaudie est également très utilisé par une association du quartier, la Clé des Arts. Par contre, cette offre culturelle serait, de l'avis de presque tous les groupes, encore trop peu utilisée par la population du quartier et de la ville en général.

- Le théâtre de la Commune, par exemple, aurait, selon certains habitants, un public plutôt

parisien. La suppression du poste de chargée de relations avec le public et l'arrêt des actions de sensibilisation programmées dans le cadre du CUCS ont encore fragilisé les possibilités d'appropriation des lieux pour une partie de la population albertivillarienne.

- Les ménages issus de l'immigration seraient, selon les parents d'élève, particulièrement éloignés de ces lieux institutionnalisés de culture, notamment en raison, pour les primo-arrivants, du problème de la langue. Mais la question reste entière pour une partie bien plus large de la population.
- Cela pourrait être liée à une perception déformée des programmations développées par les lieux de culture : ces dernières seraient vues comme « trop intellectuelles », pas assez « populaires ». Cela pourrait aussi résulter d'un manque d'information. Mais selon l'équipe d'animation, il s'agit avant tout de la peur de « ne pas être à sa place ».
- Face à ce constat, les membres de l'équipe d'animation proposent de se poser en relais d'information et de sensibilisation des habitants du quartier. Mais l'accompagnement et le renforcement des relations avec le public au sein même des structures reste un enjeu de première importance pour en développer l'accès au plus grand nombre¹¹.

IV – Orientations et pistes d'action

- **Étudier des solutions alternatives d'accueil de la Petite enfance et d'accès à la cantine**
 - **Renforcer le rôle des assistantes maternelles**
 - Travailler les représentations liées à ce mode de garde : besoin de communication, pas seulement autour des tarifs mais aussi autour du caractère professionnel de cet accueil.
 - Développer une plus grande réactivité pour mettre en relation les parents et les assistantes maternelles ayant des places (rôle du RAM à renforcer)
 - **Étudier les conditions de mise en place de solutions alternatives**, notamment en matière de crèches parentales (orientation à développer à l'échelle de la ville)
 - **Étudier les conditions d'un système alternatif de cantine**
 - Expérimentation d'une cantine parentale fonctionnant par le biais d'une association de parents susceptibles d'accueillir et de préparer des repas, à tour de rôle, pour de petits groupes d'enfants, à leur domicile ou dans un local prévu à cet effet.

¹¹ Cette question a notamment été travaillée dans le cadre de l'évaluation du Contrat Urbain de Cohésion Sociale.

- **Renforcer le lien parents-collège pour favoriser le suivi de la scolarité**
 - **Renforcer les outils de médiation à destination des parents**
 - Investir les délégués des parents d'élève dans une réflexion sur l'intégration des parents étrangers à l'école (cf proposition émanant d'un groupe de parents d'élèves. Condition préalable : leur fournir des outils de formation pour les mettre en capacité d'agir dans le respect des familles.
 - Construire des supports d'information autour des temps scolaires, par exemple au moment de la remise des notes.
 - **Inciter à la mise en place d'un Atelier socio-linguistique autour du fonctionnement du système scolaire, au sein du collège Jean-Moulin**
 - Initiatives développées dans les établissements Diderot et Rosa Luxembourg
 - **Renforcer des solutions de soutien scolaire hors établissements**
 - Communication autour du soutien scolaire mis en place par l'OMJA dans les Maisons des Jeunes
 - Partenariat avec l'AFEV pour mise en relations avec des étudiants
 - **Travail de mémoire autour de l'histoire du collège Jean-Moulin :**
 - Profiter de l'opportunité de la rénovation de l'établissement pour développer un projet inter-générationnel impliquant des collégiens et des habitants du quartier autour de l'histoire du bâtiment.
- **Mise en place de sorties collectives dans les équipements culturels** sur le modèle de l'expérience menée, en 2009, dans le cadre du théâtre permanent aux Laboratoires d'Aubervilliers.

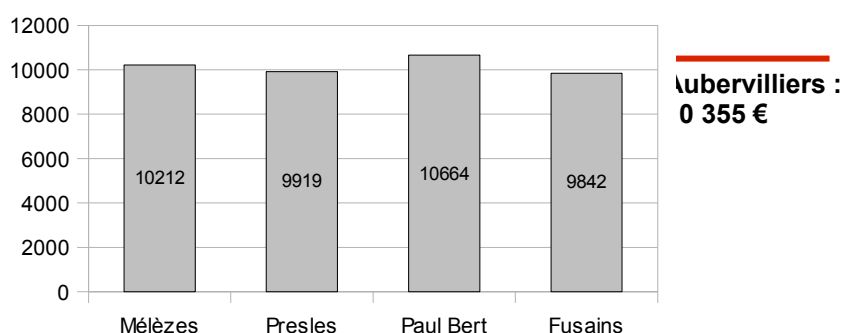
PAUVRETE, EMPLOI ET INSERTION

Le groupe d'analyse partagée a exprimé au cours de la démarche le sentiment d'une paupérisation de la population de Paul Bert. Un ressenti qui peut être lié à l'accroissement des inégalités de revenus sur certains secteurs du quartier et à la baisse de revenus d'une partie des habitants les plus pauvres.

I - Niveau de vie et inégalités de revenus sur le quartier Paul Bert

En 2001, le revenu médian par an et par unité de consommation¹² était, sur le quartier Paul Bert, assez proche, bien que parfois un peu en dessous, de celui constaté à l'échelle de la ville. En 2006, ce revenu médian a tendance à se situer dans la moyenne basse de la ville, même si des nuances peuvent être introduites selon les ilots.

Revenu médian par an et par unité de consommation, en € (revenus fiscaux 2006, INSEE-DGI)



Plusieurs précautions doivent cependant être apportées.

- D'une part, les revenus médians par an et par UC observés sur les différents ilots du quartier restent certes assez proches de la moyenne communale. Mais ils sont aussi loin derrière ceux observés à l'échelle départementale et nationale (à titre d'exemple, le revenu médian par an et par unité de consommation s'élève à 16 910 € pour la France métropolitaine).
- D'autre part, entre 2001 et 2006, le revenu médian par an et par UC a globalement moins fortement progressé sur le quartier qu'à l'échelle de la ville. Il a même régressé sur la partie Nord du quartier (ilot Mélèzes) : moins 772 € par an et par unité de consommation soit une régression de 7 %. Sur cet ilot, le revenu médian qui était en 2001 supérieur à celui constaté à l'échelle de la ville, se situe désormais, en 2006, légèrement en dessous.

¹² Le revenu médian correspond au montant de revenu en dessous et au dessus duquel vit la moitié de la population. Le revenu pris en compte ici est le revenu fiscal, comprenant les revenus d'activité salariée et indépendante, les pensions d'invalidité et les retraites (hors minimum vieillesse), les pensions alimentaires reçues (déduction faite des pensions versées), certains revenus du patrimoine ainsi que les revenus sociaux imposables : indemnités de maladie et de chômage (hors RMI) L'unité de consommation est quant à elle un système de pondération permettant d'établir des comparaisons entre des ménages de taille différente. Un coefficient unique est attribué à chaque membre du ménage : le premier adulte vaut 1 unité, le second adulte vaut 0,5, les enfants de 0 à 14 ans en valent 0,3 et ceux de 14 et 18 ans, 0,5.

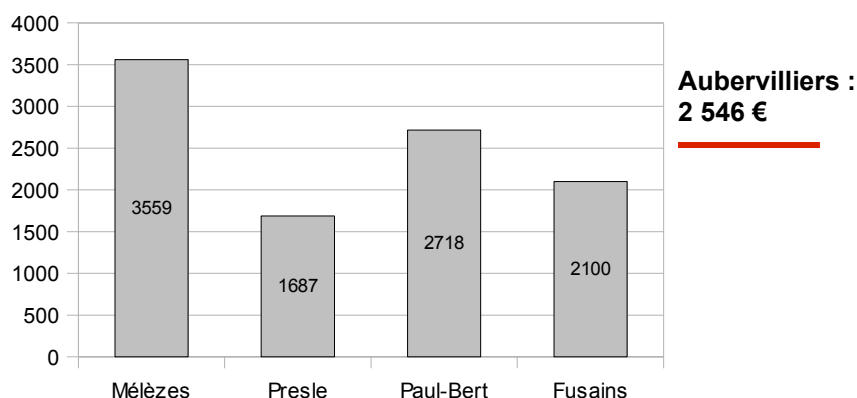
- Enfin, comme au niveau de la ville, les inégalités ont eu tendance, ces dernières années, à se creuser.

1. Des inégalité en hausse

A l'échelle d'Aubervilliers, l'écart entre le montant de revenus des plus riches et celui des plus pauvres a augmenté : le rapport inter-décile¹³ est ainsi passé, sur la période 2001-2006, d'un peu moins de 9 à près de 10. Autrement dit, les 10 % les plus riches déclarent un revenu fiscal 10 fois plus important que les 10 % les plus pauvres. L'écart est pratiquement deux fois plus élevé qu'au niveau national. Le quartier Paul Bert n'échappe pas à cette tendance.

- En interne, deux ilots ont plus particulièrement vu se creuser les inégalités : l'ilot Fusains (au sud du quartier, en limite de Villette-Quatre Chemins) ou le rapport inter-décile rejoint en 2006 la moyenne communale, et plus encore l'ilot Presles (au Centre-Est, en bordure de l'avenue Jean Jaurès) où ce rapport est passé en 5 ans d'un peu plus de 8 à 13,5.
- Sur ces deux ilots, cet accroissement des écarts s'est effectué par le biais d'une hausse du montant de revenus au dessus duquel vivent les 10 % les plus riches. Mais cette évolution s'est aussi accompagnée d'une baisse du montant de revenu fiscal déclaré par les plus pauvres. Cette dégradation a été particulièrement nette sur l'ilot Presles où, entre 2001 et 2006, le montant du 1er décile a diminué de 918 € par an et par unité de consommation, soit une baisse de 35 %. La même tendance s'observe sur l'ilot Fusains, quoique dans une moindre ampleur (- 6%)

Montant de revenu au dessous duquel vivent les 10 % les plus pauvres, en € par an et par UC
(revenu fiscal 2006, INSEE-DGI)



- Il est par contre intéressant de noter, sur l'ilot Mélèzes (au Nord du quartier) que, si le revenu médian a légèrement régressé entre 2001 et 2006, les inégalités restent moins marquées qu'à l'échelle de la ville, notamment en raison d'un montant plus élevé du premier décile (voir graphique ci-dessous). Mais même sur cet ilot, le montant délimitant le seuil au-dessous duquel vivent les plus pauvres est bien en dessous de celui constaté à l'échelle nationale.

¹³ Rapport entre le montant de revenu au dessus duquel vivent les 10 % les plus riches et le montant de revenu au dessous duquel vivent les 10 % les plus pauvres.

Les inégalités constatées sur le quartier révèlent donc la présence de ménages aux revenus modestes voire précaires. La proportion de bénéficiaires de la CMU complémentaire vient confirmer cette précarité¹⁴ puisque 17,5 % de la population couverte par la CAF est concernée, soit un point de plus qu'à l'échelle de la ville (source : CAF 2009).

- Par contre, la part de bénéficiaires du RMI parmi les allocataires de la CAF s'avère, sur le quartier, moins élevée qu'à l'échelle de la ville : 20 % contre près de 22 % en 2008. Il en va de même de la dépendance aux prestations sociales : si 22,5 % des allocataires résidant sur Paul Bert n'ont, en 2008, que les prestations sociales comme unique ressource, cette proportion est inférieure à celle constatée sur la ville (25 %).
- L'ensemble de ces éléments (présence de ménages précaires caractérisés par la forte proportion de bénéficiaires de la CMU mais moindre dépendance aux prestations sociales et moindre poids des bénéficiaires du RMI) peut donner à penser qu'une partie de la population de Paul-Bert est composée de ce que l'on peut qualifier de travailleurs pauvres.

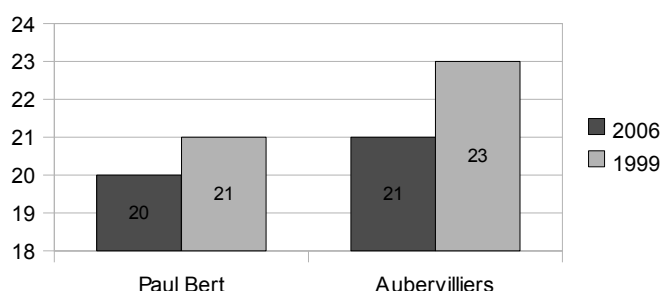
La situation de l'emploi semble en effet légèrement meilleure sur le quartier Paul Bert qu'à l'échelle de la ville. C'était déjà le cas en 1999 où le taux de chômage, au sens du recensement¹⁵, était légèrement inférieur à la moyenne commune. Cela reste vrai selon les données 2006 de l'INSEE.

II – Accès à l'emploi et développement économique

1. La situation de l'emploi

Entre 1999 et 2006, le taux de chômage a très légèrement reculé sur le quartier Paul-Bert (- 1 point). Il s'avère bien supérieur à celui observé à l'échelle départementale ou nationale (respectivement 16,5 et 11 %). Mais ce taux de chômage reste un peu en dessous de celui constaté à l'échelle de la ville, même si cette diminution a été un peu moins marquée sur le quartier que sur Aubervilliers dans son ensemble. Paul Bert se situe, en 2006, parmi les quartiers de la ville présentant le plus faible pourcentage de chômeurs parmi les actifs, juste derrière Centre-Ville / Victor-Hugo.

Taux de chômage parmi la population active de 15 à 64 ans (INSEE)



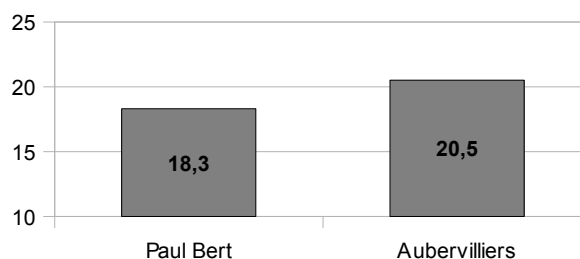
14 La CMU complémentaire représente un indicateur de précarité dans le sens où son attribution est conditionnée à un plafond de ressources assez bas. A titre d'exemple, le plafond de ressource maximal pour une personne seule s'élève à 7 521 € (ressources annuelles incluant les revenus du travail mais aussi certaines prestations sociales) et à environ 16 000 € par an pour un ménage de 4 personnes.

15 Correspond à l'ensemble des personnes ayant déclaré être à la recherche d'un emploi, indépendamment de leur inscription ou non au Pôle Emploi.

Comme sur les autres quartiers, les femmes et les jeunes actifs connaissent des difficultés accrues d'accès à l'emploi. Toutefois, là encore, Paul Bert présente des indicateurs plus favorables que ceux constatés à l'échelle d'Aubervilliers.

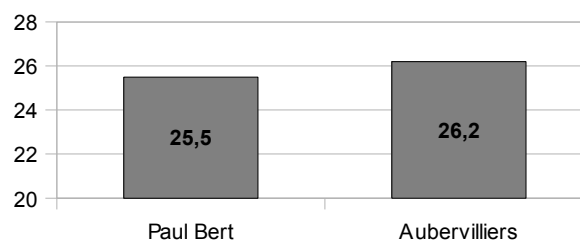
- La proportion de femmes actives en emploi y est supérieure : 76 % contre 75 % en moyenne communale. La part des femmes inactives (ni étudiantes, ni retraitées) est quant à elle de plus de deux points inférieure à celle qui s'observe au niveau de la ville.

Part de femmes inactives, en % de la population féminine totale de 15 à 64 ans (INSEE 2006)



- Le même constat peut être dressé en ce qui concerne les 15-24 ans puisque la proportion de jeunes actifs au chômage est, en 2006, légèrement moins élevée sur le quartier qu'en moyenne communale.

Taux de chômage parmi les jeunes actifs de 15 à 24 ans (INSEE 2006)



Ces indicateurs, a priori plus favorables que sur la ville, ne doivent pourtant pas occulter une autre réalité. Le chômage tel que défini par le recensement ne tient pas forcément compte des actifs qui exercent une activité dans un cadre non déclaré et, ce faisant, ne se déclarent pas forcément à la recherche d'un emploi. Or, dans le cadre d'un Cabaret pour s'entendre autour de la problématique de l'emploi, un jeune du quartier soulignait ainsi sa facilité à trouver du « travail au noir ». Au-delà, c'est toute la question des conditions de travail des actifs en emploi qui reste posée.

- Ainsi, la part de population salariée disposant d'un contrat à durée indéterminée ou exerçant dans la fonction publique est-elle légèrement moins élevée sur le quartier qu'à l'échelle de la ville. Les emplois à durée déterminée (CDD, intérim, emplois aidés, apprentissage ou stage) concernent au contraire, sur Paul Bert, 18 % de la population salariée de plus de 15 ans. C'est un peu plus qu'à l'échelle de la ville (17 %) mais surtout qu'à l'échelle de la Seine-St Denis et de la France métropolitaine : respectivement 14,5 et 15 % (source : INSEE 2006).
- La part de salariés exerçant à temps partiel se situe quant à elle dans la moyenne de la ville, voire légèrement en dessous : 16,2 contre 16,8 %. Elle est cependant plus élevée qu'au niveau départemental.

Au final, une partie des habitants consultés sur le quartier Paul-Bert porte un regard assez pessimiste sur la situation de l'emploi et les conditions de travail, que ce soit à l'échelle du quartier ou plus largement de la ville : « *on a un CCAS bondé, on connaît tous beaucoup de chômeurs parmi les voisins, les connaissances... [...] L'avenir, c'est garder son travail à tout prix, même en acceptant des diminutions de salaire* » (source : consultation des habitants).

2. Regards sur le développement économique local

De nombreuses entreprises sont implantées sur le quartier : 718 établissements économiques¹⁶ sont en effet recensés, en 2008, sur le territoire de Paul Bert, dont plus de 36 % emploient des salariés (source : répertoire SIRENE, INSEE). Si l'on fait exception du secteur Zone Industrielle et Magasins Généraux (presque exclusivement dédiés à l'activité économique et encore très faiblement peuplés), nous pouvons constater que plus de 18 % des entreprises de la ville sont situées sur le quartier Paul Bert. A titre de comparaison, c'est plus que sur l'ensemble des trois quartiers composant le secteur Nord. Deux îlots accueillent la majorité de ces établissements économiques.

- C'est d'une part l'îlot Paul Bert, situé au Centre-Ouest du quartier, en limite du Centre-Ville et de F.Gémier-S.Carnot-République où de nombreuses entreprises sont implantées, dépendant principalement des secteurs de la construction, de l'automobile, des transports et du commerce.
- C'est également l'îlot Presles (au Centre-Est du quartier) où sont notamment implantés la Documentation française, dans l'ancienne fabrique d'allumettes de la SEITA, le centre de formation des Télécoms et l'espace Jean-Jaurès accueillant des entreprises de pointe spécialisées dans les nouvelles technologies.

Mais ce tissu économique n'est pas spontanément appréhendé par la population comme un atout du quartier. Parmi les habitants consultés, plusieurs ont avoué leur méconnaissance des entreprises locales. Seule une visite organisée par la Vie des Quartiers aurait récemment permis à certains de prendre conscience de l'existence, sur le territoire, d'un vivier d'entreprises de pointe. Au-delà de cette méconnaissance, beaucoup d'inquiétudes sont exprimées par rapport à la permanence des entreprises sur le territoire.

- Le départ de certains établissements alimente en effet le sentiment d'une dégradation. Ainsi, la délocalisation de l'usine d'imprimerie de la Documentation française se traduit aujourd'hui par la peur d'assister au départ de l'ensemble des services.
- Certains habitants ont d'ailleurs fait part de leur perception selon laquelle « *les entreprises qui s'implantent dans la ville ne restent jamais longtemps* ». Parmi les raisons invoquées, l'insécurité qui frapperait fortement le secteur économique et notamment commercial mais aussi, les difficultés de circulation des poids-lourds plus spécifiquement liées à la configuration urbaine du quartier Paul Bert.

Malgré tout, s'exprime la conscience d'un développement économique, notamment visible à l'échelle

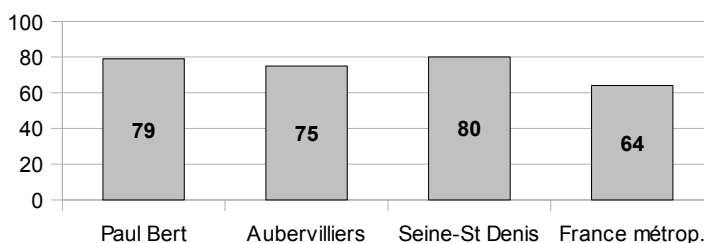
¹⁶ Beaucoup de micro-entreprises sont domiciliées sur le quartier où une boutique leur sert d'adresse postale.

de l'agglomération avec les grands chantiers autour du stade de France et l'expansion de la Plaine St-Denis. La perception est déjà plus mitigée sur la ville. Centre commercial, campus Condorcet, prolongement de la ligne de métro jusqu'au centre-ville : certains parmi les habitants consultés se félicitent des grands projets en cours sur Aubervilliers. Pour autant, ils n'investissent pas des attentes démesurées dans ces projets voire expriment un certain pessimisme. Ces mêmes habitants questionnent en effet les retombées de ces grands projets au niveau local. L'extension de la ligne de métro ne résoudra pas les problèmes d'emploi, estiment certains. « *Ce ne sont pas les transports qui manquent dans la ville. [...] Les transports, c'est pas un problème quand il y a du travail* ». Quant aux implantations économiques : « *Normalement, ça doit rapporter de l'argent au niveau des impôts. [...] Mais on n'a pas l'impression que ça profite à la population* » (source : consultation des habitants).

- Plusieurs groupes questionnent l'impact du développement économique en cours sur la résorption de la pauvreté et des inégalités. « *Les entreprises chinoises fonctionnent en autarcie, elles n'ont pas d'influence sur le chômage* ». Le futur centre commercial « *peut créer de l'emploi* ». Mais plusieurs personnes craignent qu'il ne se développe au détriment du commerce de proximité et, en fragilisant d'autres implantations, ne se traduise finalement que par un déplacement des emplois : « *le centre d'Aubervilliers va se déplacer vers la Plaine. Le travail de construction, les usines, plein d'emplois vont être déplacés* » (source : consultation des habitants).
- Le développement presque exclusif du secteur tertiaire¹⁷ pose aussi question à la population : « *Il y a du tertiaire qui s'implante mais ils amènent leurs employés* », notent certains. Les Albertivillariens, au contraire, auraient de plus en plus de difficultés à trouver un emploi dans la ville ou même sur l'agglomération. Les femmes du groupe d'alphabétisation consultées dans le cadre du diagnostic ont laissé entendre le manque de débouchés professionnels de proximité. « *Elles trouvent des places soit en structure d'insertion soit dans le domaine des services à la personne, mais plutôt dans les départements des Hauts-de-Seine ou de l'Essonne* » (source : groupe d'analyse partagée)

Comme dans tous les quartiers de la ville, les migrations professionnelles sont en effet, sur Paul Bert, très importantes. Plus de 79 % des actifs de plus de 15 ans en emploi résidant sur le quartier travaillent à l'extérieur de la commune. C'est plus que sur la ville et beaucoup plus qu'à l'échelle nationale.

Part des actifs de plus de 15 ans travaillant hors de leur commune de résidence, en % (INSEE 2006)



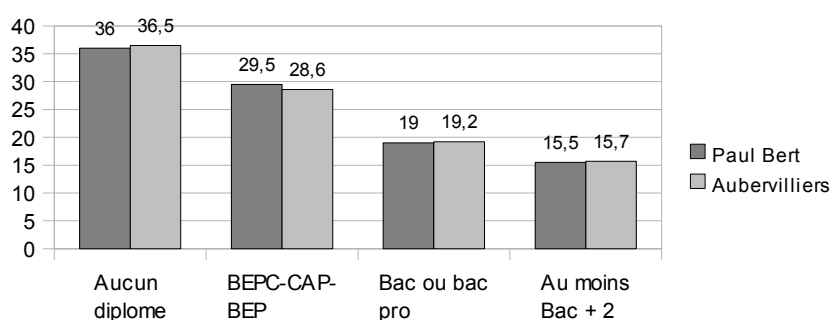
¹⁷ Plus de 78 % des établissements économiques implantés sur le territoire communal et 75 % de ceux recensés à l'échelle de Plaine Commune dépendent du secteur tertiaire (source : répertoire SIRENE, INSEE)

Au final, le développement économique, avec cette spécialisation dans le tertiaire, débouche sur le paradoxe, soulignés par les habitants du quartier Paul Bert, du risque d'un accroissement des inégalités, avec une large part de population locale restant en marge. « *Il faudrait des quotas d'embauche pour certaines catégories de population* », proposent certaines personnes consultés. « *Il faut anticiper l'ouverture du centre commercial en information la population sur la nature des emplois qui seront créés* ». L'idée est la même que celle développée sur le quartier du Landy à l'occasion de la construction du Stade de France. Mais elle se heurte aussi aux mêmes difficultés : « *Il y a ici un important tissu (de travailleurs), mais il y a un problème de de formation et d'articulation de ce tissu avec les entreprises* » (source : consultation des habitants).

3. Principaux freins d'accès à l'emploi

Même si le premier obstacle reste, pour nombre d'habitants consultés sur Paul Bert, la situation du marché de l'emploi, la question de la formation n'en représente pas moins un frein supplémentaire largement mis en avant pour expliquer les difficultés d'une partie importante de la population. Effectivement, 36 % des demandeurs d'emploi de catégorie 1 inscrits en 2007 au Pôle Emploi et résidant sur le quartier Paul-Bert, ne disposent d'aucun diplôme qualifiant. Plus d'une personne sur cinq avaient même arrêté sa scolarité avant la 3ème.

Niveau de formation des DEFM de catégorie 1, en % (Pôle Emploi 2007, traitement INSEE)



- L'équipe d'animation y voit la nécessité de soutenir les parcours scolaires, notamment dès le plus jeune âge, pour améliorer la réussite scolaire. D'autres interrogations s'élevèrent quant à l'implantation prochaine du campus Condorcet : « *Il y a des questions qui se posent sur les filières de formation, par exemple comment amener les lycéens et les collégiens à se former en sciences humaines pour qu'ils rejoignent le pôle Condorcet* » (source : consultation des habitants).
- Au-delà, se pose aussi la question de la reconnaissance des diplômes et/ou expériences professionnelles acquises à l'étranger par une partie de la population primo-arrivante. Plusieurs femmes, dans le groupe d'alphabétisation, ont fait état de cette problématique. Cette dernière, qui n'est pas propre au quartier Paul-Bert mais se manifeste sur toute la ville, a également été largement relayée par les associations développant des Ateliers socio-linguistiques¹⁸.

¹⁸ Voir *Évaluation du CUCS de la ville d'Aubervilliers*

Des mesures d'accompagnement pour la reconnaissance et la validation des diplômes acquis à l'étranger sont mises en œuvre auprès des publics concernés. Pour le groupe d'analyse partagée, ce ne sont ni les informations ni l'encadrement qui font défaut : « *La question est de changer les regards sur les gens qui arrivent de l'étranger. Ce sont aussi les habitants ou les professionnels qui n'ont pas l'expérience du déplacement qu'il faut accompagner. Il faut travailler un changement collectif des regards sur l'altérité* ».

- L'existence de pratiques discriminatoires a été évoquée par trois groupes sur les cinq consultés à l'échelle du quartier Paul-Bert. Ces pratiques pourraient prendre plusieurs formes. Comme dans d'autres quartiers, les habitants de Paul-Bert tombent ainsi largement d'accord sur l'existence d'une discrimination liée au lieu de résidences, qui concernerait tout le département et frapperait plus particulièrement les jeunes. Les regards sont plus partagés en ce qui concerne la situation des enfants d'immigrés : alors que pour certains ces derniers subiraient des difficultés accrues du fait de leur origine, d'autres parmi les habitants consultés préfèrent penser que seuls les niveaux de formation entrent en jeu. Parmi les membres du groupe d'alphabétisation, cependant, des voix s'élèvent pour dénoncer, au-delà de la question du lieu de résidence, des discriminations liées à la couleur de la peau et à la visibilité de l'appartenance religieuse.
- Mais le groupe d'analyse partagée va plus loin en questionnant les discriminations implicites sous-tendues par les discours opposant continuellement le principe d'assimilation, chargé d'une valeur positive exclusive, et l'idée du communautarisme, stigmatisé comme menace pour l'indivisibilité de la République. Sans qu'aucune situation intermédiaire, aucun entre-deux potentiellement porteur de richesse et de diversité, ne semble pouvoir se dessiner (voire analyse transversale).

Enfin, le manque de places dans les structures d'accueil de la Petite Enfance a été cité au sein de trois groupes comme un frein à l'accès à l'emploi, plus spécifiquement en ce qui concerne les femmes. Une situation d'autant plus dommageable alors qu'au sein de certains ménages, la place de ces dernières sur le marché de l'emploi, serait encore loin d'être acquise. Le déficit en mode d'accueil de la petite enfance entre alors en résonance avec le cloisonnement sexuée des activités et questionne encore la place des femmes dans la ville et la vie publique.

4. Perception des dispositifs et structures d'accompagnement

Mission locale, PLIE, Pôle Emploi, Maison du Handicap, CIO... les structures et dispositifs d'orientation professionnelle, de formation et d'accès à l'emploi semblent connus par les différents groupes consultés sur le quartier¹⁹. Mais la question de leur efficacité a été largement posée non pas dans le sens d'une remise en cause des professionnels mais toujours au regard de l'inadéquation entre les qualifications des demandeurs d'emploi et les profils de poste proposés. D'où un sentiment, exprimé à plusieurs reprises, de l'inutilité à se rapprocher de ces structures et notamment du service public de l'emploi. Le bouche à oreille, le réseau de connaissances voire le recours à des formes d'emploi non déclaré apparaîtraient au contraire, à certaines personnes, comme la seule voie leur

¹⁹ A l'exception du groupe des seniors qui dit ne pas se sentir concerné par la question

étant offerte (source ; consultation des habitants et groupe d'analyse partagée).

Les jeunes seraient particulièrement découragés : *« quand ils vont dans les dispositifs, c'est à contre-cœur parce qu'ils n'ont pas le choix. Mais ils ne savent même pas ce qu'ils veulent faire. Ils prennent n'importe quoi pour être formé et pouvoir entrer sur le marché du travail. L'urgence, pour eux, c'est de trouver un travail »* (source : consultation des habitants). Au-delà des structures d'accompagnement vers l'emploi, ce sont les pratiques d'orientation professionnelle qui sont parfois mises en discussion :

- Les jeunes seraient trop souvent orientés « par défaut » sans prise en compte réelle de leurs envies et potentiels. *« On leur impose une orientation selon leur niveau, dès le collège alors qu'ils n'ont pas eu le temps d'acquies grand chose » [...] « On ne prend pas assez en compte leurs aspirations »* (source : consultation des habitants). Comme sur d'autres quartiers, la nécessité d'élargir le champ des possibles en matière d'orientation scolaire et professionnelle est soulignée.
- L'intervention du CIO, pourtant implanté sur le quartier, n'est pas remise en cause. de même que les forums des métiers. Mais, selon une partie des habitants, c'est au niveau des exemples concrets que se situeraient les manques. *« Avant, les enfants s'intéressaient au travail de leurs parents. Aujourd'hui, comme beaucoup de gens ne travaillent pas, les enfants n'ont plus de modèle. Ils ont peut-être du mal à s'imaginer ce que c'est qu'un travail »*. Plusieurs propositions ont d'ailleurs été formulées, au cours de la consultation, pour renforcer encore l'ancrage des pratiques d'orientation dans une connaissance concrète des possibilités.

III- Orientations et pistes d'action

La plupart des orientations et pistes d'action coproduites sur le quartier Paul Bert en matière d'orientation et d'insertion professionnelle peuvent être pensées et mises en œuvre à l'échelle plus large de la ville.

- **Renforcer les possibilités d'accueil de la Petite Enfance**

Alors que le déficit en solutions d'accueil collectif de la Petite Enfance est apparue, sur le quartier comme ailleurs dans la ville, comme un frein à l'accès à l'emploi des femmes, des solutions alternatives et complémentaires aux projets en cours d'implantation de nouvelles crèches doivent être recherchées. Voir propositions en ce sens dans la partie du diagnostic consacrée à l'éducation et à la formation.

- **Favoriser une participation citoyenne autour des enjeux du développement économique local et de l'accès à l'emploi**

Beaucoup de frustrations ont résulté de la construction du Stade de France, notamment pour les jeunes du quartier du Landy. Sur Paul Bert, les débouchés, pour la population locale, du

futur centre commercial suscite des interrogations. Dans ce contexte, plusieurs pistes d'action ont été élaborées qui, toutes, demandent à être travaillées à l'échelle de la ville.

- **Assurer l'implication des citoyens dans le suivi des accords territoriaux pour l'emploi local :**
 - Intégrer cette question aux missions de l'Observatoire des engagements sociaux à la condition de prévoir des moyens de formation pour placer les habitants engagés dans la démarche à des niveaux d'expertise suffisants pour assurer l'efficacité de leur intervention
- **Favoriser une large mise en débat du lien entre le niveau d'études et l'accès à l'emploi :**
 - Déconstruire les discours implicites selon lesquels les diplômés n'assureraient plus l'accès à l'emploi des jeunes. Mettre en discussion et revaloriser le rôle des études dans les parcours professionnels à court, moyen et long terme.
- **Renforcer l'accompagnement extra-scolaire aux procédures d'orientation professionnelle**
 - **Mieux intégrer les adultes dans l'accompagnement à l'orientation des jeunes :** prévoir des espaces de sensibilisation et de formation en ce sens à destination des parents exprimant des difficultés à se saisir de cet enjeu (cf travail autour de la parentalité).
 - **Développer encore la connaissance du tissu économique locale**
 - Effectuer un état des lieux des ressources avec l'équipe d'animation (proposition émanant des membres de l'équipe, intéressés par une meilleure connaissance du tissu local)
 - Organiser des visites d'entreprise ou des séances d'information autour des métiers au cours desquelles des habitants du quartier viendraient présenter leur métier.
- **Renforcer le Mois de l'emploi**
 - **Mettre en place des forums de petite taille tout au long de l'année** au cours desquelles des entreprises, d'un secteur particulier, pourraient présenter leurs activités, partager leurs besoins et rencontrer des demandeurs d'emploi
 - **Renforcer les partenariats, notamment avec le service public de l'emploi :**
 - Temps de rencontre réguliers pour partager, entre acteurs intervenant sur différents champs, les informations autour des tendances du marché local de l'emploi et les modalités d'orientation des publics.

